



EXACOMPTA CLAIREFONTAINE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 26 MAI 2011

EXERCICE 2010

RAPPORTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
COMPTES SOCIAUX ET CONSOLIDES
RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
PROPOSITIONS DE RESOLUTIONS

SIEGE SOCIAL : 88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE (VOSGES)
CAPITAL SOCIAL 4 525 920 €

Téléphone : 03 29 42 42 42 Fax 03 29 42 42 00 Site internet : <http://www.exacomptaclairefontaine.fr>
R.C.S. EPINAL N° B 505 780 296 N° SIRET : 505 780 296 NAF : 7010Z

Conseil d'administration

François NUSSE, Président Directeur Général
Président du Directoire des Ets Charles NUSSE
Président d'Exacompta

Dominique DARIDAN

Charles NUSSE
Président d'Exaclair Ltd (GB)
Gérant d'Ernst Stadelmann (AT)
Cogérant d'Exaclair GmbH (DE)

Frédéric NUSSE
Président des Papeteries de Clairefontaine
Président de Papeterie de Mandeuve
Président d'Everbal

Guillaume NUSSE
Président de Clairefontaine Rhodia
Président de Décopatch
Cogérant de Châtelles Transformation

Jean-Claude Gilles NUSSE, Directeur Général
Membre du Directoire des Ets Charles NUSSE
Gérant de AFA

Jean-Marie NUSSE, Directeur Général
Membre du Directoire des Ets Charles NUSSE

Jérôme NUSSE
Président des Editions Quo Vadis

Monique PRISSARD, représentant permanent des Ets Charles NUSSE
Membre du Directoire des Ets Charles NUSSE

Commissaires aux comptes

BATT AUDIT, 54500 Vandœuvre-lès-Nancy
M. Pascal FRANCOIS

SEREC AUDIT, 75015 Paris
M. Benoît GRENIER

<u>Sommaire :</u>	<u>page</u>
Ordre du jour	4
Attestation du rapport financier annuel	4
Rapport du Conseil à l'Assemblée Générale Ordinaire	5
Organigramme du Groupe	19
Rapport du Président du Conseil d'administration sur le fonctionnement du Conseil et du contrôle interne	20
Exacompta Clairefontaine – Comptes sociaux	28
Rapport général des commissaires aux comptes	42
Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	45
Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président sur le fonctionnement du Conseil et du contrôle interne	48
Groupe Exacompta Clairefontaine – Comptes consolidés	52
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	88
Résolutions présentées à l'Assemblée Générale Ordinaire	91

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Ordre du jour :

- Rapport du Conseil d'administration sur les opérations et les comptes sociaux de l'exercice 2010 ;
- Rapport du Conseil d'administration sur les opérations et les comptes consolidés de l'exercice 2010 ;
- Rapports des commissaires aux comptes sur les comptes de cet exercice et sur les opérations prévues par les articles L.225-38 et L.225-235 du Code de commerce ;
- Approbation des comptes sociaux arrêtés à la date du 31 décembre 2010 ;
- Approbation des comptes consolidés arrêtés à la date du 31 décembre 2010 ;
- Affectation du résultat ;
- Conventions relevant de l'article L.225-38 du Code de commerce ;
- Quitus aux administrateurs. Fixation des jetons de présence alloués au Conseil d'administration ;
- Mandats des administrateurs.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Attestation du rapport financier annuel :

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Jean-Olivier ROUSSAT
Directeur Général Délégué

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 26 MAI 2011

Mesdames, Messieurs,

1. EXAMEN ET ARRETE DES COMPTES SOCIAUX

(en milliers d'euros)	2010
Produits d'exploitation	9 308
Résultat d'exploitation	250
Résultat financier	2 957
Résultat net	3 261

La société EXACOMPTA CLAIREFONTAINE, holding, est une entité au service des sociétés du groupe dont elle gère la force de vente et certains biens immobiliers.

Par ailleurs, elle prend en charge sa gestion financière, la fonction de consolidation, le juridique et le fiscal, la communication et les relations avec les actionnaires. Elle coordonne les actions en matière de certification environnementale.

Son résultat d'exploitation est positif de 250 K€ contre 580 K€ en 2009.

Le résultat net de la société mère EXACOMPTA CLAIREFONTAINE s'élève à 3 261 K€ en 2010 contre 15 835 K€ en 2009.

Le montant des charges fiscalement non déductibles s'élève à 5 870 €.

Depuis janvier 2003, les filiales versent à EXACOMPTA CLAIREFONTAINE une redevance égale à 0,2 % de leur valeur ajoutée de l'exercice précédent.

Les sociétés têtes de sous-groupe (Exacompta, Papeteries de Clairefontaine, Clairefontaine Rhodia, AFA) garantissent tous les remboursements de leurs filiales emprunteuses auprès de leur société mère.

RESULTAT DES CINQ DERNIERS EXERCICES EN EUROS

Date d'arrêté	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Durée de l'exercice (en mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	4 525 920	4 525 920	4 525 920	4 525 920	4 525 920
Nombre d'actions ordinaires	1 131 480	1 131 480	1 131 480	1 131 480	1 131 480
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 126 168	2 075 703	2 020 024	1 155 501	395 671
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	4 157 908	14 346 176	3 119 125	(948 950)	2 660 784
Impôts sur les bénéfices	(174 881)	(2 406 456)	(4 016 659)	(2 273 317)	(4 454 216)
Dotations nettes aux amortissements et provisions	1 071 636	917 296	250 814	226 912	104 338
Résultat net	3 261 153	15 835 336	6 884 970	1 097 455	7 010 661
Résultat distribué	1 131 480	2 036 664	2 036 664	2 262 960	2 262 960
RESULTAT PAR ACTIONS					
Résultat après impôt, participation et avant dotations aux amortissements et provisions	4	15	6	1	6
Résultat après impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	3	14	6	1	6
Dividende attribué	*1	1,80	1,80	2	2
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	48	57	60	61	53
Masse salariale	3 900 675	4 237 840	4 629 187	4 469 507	4 275 718
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	1 480 837	1 620 311	1 730 248	1 647 595	1 758 007

* Dividende proposé

INFORMATION RELATIVE A L'ECHEANCE DES DETTES FOURNISSEURS

Echéancier en jours					
	Total des dettes	Echues	Non échues		
			1 à 30 j	31 à 60 j	+ de 60 j
<u>31/12/2010</u>					
Fournisseurs d'exploitation	1 013	12	876	125	–
Fournisseurs d'immobilisations	1	–	1	–	–
Total	1 014	12	877	125	–
<u>31/12/2009</u>					
Fournisseurs d'exploitation	1 005	23	948	34	–
Fournisseurs d'immobilisations	–	–	–	–	–
Total	1 005	23	948	34	–

INFORMATIONS SUR LE TITRE ET ACTIONNARIAT

Le titre cotait 102 € le 4 janvier 2010 et termine l'année à 80,90 € (- 20,7 %). Sur la même période, le SBF 250 gagne 4 % et le CAC 40 perd 3,35 %. Le nombre de titres échangés durant l'exercice est de 9 629.

Il n'existe aucun programme de rachat d'actions et il n'y a pas d'actionnariat salarié dans la société mère.

Le capital de la société mère est composé de 1 131 480 actions sans variation sur l'exercice. Un droit de vote double est attribué à chaque action entièrement libérée pour laquelle est justifiée une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

Notre actionnaire principal, les Ets Charles NUSSE, possède 910 395 actions à droit de vote double, soit 80,46 % du capital au 31 décembre 2010.

« Financière de l'Echiquier », actionnaire minoritaire a franchi le seuil des 5 % en 2005.

2. EXAMEN ET ARRETE DES COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE ECOULE

2.1 RESULTAT

(en milliers d'euros)	2010
Produit des activités ordinaires (C.A)	537 440
Résultat opérationnel	7 459
Résultat net avant IS	6 899
Résultat net après IS	3 186
Dont part des minoritaires	< 1 >
Part du groupe	3 187

En 2010, le cash flow consolidé du groupe Exacompta Clairefontaine s'élève à 31 587 K€ et l'EBITDA (*Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization*) à 32 318 K€, contre respectivement 34 649 K€ et 39 827 K€ en 2009.

L'effectif du Groupe est de 3 230 personnes en 2010 contre 3 299 en 2009.

2.2 PAPIERS D'IMPRESSION ET ECRITURE

En France pendant l'année 2009, la crise économique mondiale avait conduit à une chute de 12.1 % du volume des ventes de papiers non couchés qui sont principalement destinés à la bureautique et à la fabrication d'articles de papeterie. Un inversement de la tendance est intervenu à la fin de 2009, mais la croissance moyenne en 2010 n'a été que de 1.6 %.

Le cours de la pâte de référence (NBSK) qui était de 600 USD/tonne au début de 2009 est passé à 980 USD/tonne au milieu de 2010 puis s'est replié légèrement en fin d'année. L'explosion du prix des pâtes à papiers marchandes a donc été le phénomène le plus préoccupant de cet exercice pour les fabricants ne produisant pas leur propre pâte. Malgré une augmentation du prix des papiers de l'ordre de 10 % selon l'indice INSEE, leurs marges commerciales ont été gravement amputées.

Notre département de production de papiers n'a pas été épargné par cette perte de rentabilité car nos augmentations de prix ont été prudentes pour tenir compte de la situation de notre clientèle.

Le tonnage fabriqué dans nos quatre usines est de 218 548 tonnes en hausse de 5.3 % par rapport à 2009. Nous avons porté de 30 000 à 40 000 tonnes notre capacité de production à base de papiers recyclés.

2.3 ARTICLES DE PAPETERIE

La consommation d'articles de papeterie qui avait baissé de 2 % en 2009 s'est redressée à hauteur de 0.5 % pour 2010 (source I +C). Ce sont surtout les super stores et les chaînes spécialisées qui ont profité de cette reprise.

Les ventes des fabricants avaient progressé en milieu d'année 2010 mais les intempéries ont perturbé les livraisons du mois de décembre. Sur l'ensemble de l'exercice, le secteur des enveloppes s'est stabilisé après plusieurs années de recul. Pour les autres familles de produits comme le classement, les agendas, les cahiers et copies, les volumes augmentent légèrement.

Les hausses de prix des papiers et des matières plastiques n'ont pu être intégralement répercutées.

L'activité des trois départements de notre groupe spécialisés dans ce secteur est en progression. Il faut noter un bon développement des articles fabriqués à partir de matériaux recyclés. Le rétrécissement des marges a été en partie compensé par les gains de productivité dus à nos investissements.

2.4 SITUATION FINANCIERE

2.4.1 Endettement

Au 31 décembre 2010, pour un chiffre d'affaires de 537 440 K€, l'endettement financier du Groupe (hors compte courant de la société mère) s'élève à 40 752 K€ et les fonds propres à 364 044 K€.

Pour assurer son développement, le Groupe a négocié une ligne de crédit de 155 000 K€ avec ses partenaires bancaires. Aucun tirage n'est opéré sur cette ligne au 31 décembre 2010.

Disposant d'une trésorerie active de 54 834 K€ lui permettant, entre autres, d'autofinancer une partie de ses investissements, le Groupe affiche au 31 décembre 2010 une situation financière nette positive de 14 082 K€.

2.4.2 Instruments financiers

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de taux d'intérêt résultant de ses activités opérationnelles, financières et d'investissement. Conformément à sa politique de gestion de trésorerie, le Groupe ne détient, ni n'émet d'instruments financiers dérivés à des fins de transactions.

2.4.3 Gestion du risque financier

D'une façon générale, le Groupe Exacompta Clairefontaine écarte toute opération financière à caractère complexe. La gestion du risque financier est assurée par les unités opérationnelles dans le respect de la politique définie au niveau de la Direction Générale.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un tiers viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

✖ Créances clients et autres débiteurs

Le risque de crédit n'est pas significatif, il est réparti sur un grand nombre de clients. Le Groupe a mis en place des outils de suivi des encours, et au surplus, le risque est limité par la souscription de contrats d'assurance-crédit.

✖ Placements

Le Groupe limite son exposition au risque de crédit sur les placements, dépôts à court terme et autres instruments de trésorerie en souscrivant uniquement dans des titres liquides, les contreparties étant des banques de premier ordre.

Risque de liquidité

L'approche du Groupe pour gérer ce risque est de s'assurer qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à sa réputation. A cet effet des financements à court terme sont mis en place, ainsi qu'une ligne de tirage couvrant les échéances moyen et long terme.

Risque de change

Le Groupe exerce ses activités à l'international mais se trouve peu exposé au risque de change en raison de l'implantation locale de ses principales filiales. Les risques liés aux transactions commerciales concernent principalement les achats de matières premières qui sont couverts à 50 % par des contrats d'options.

2.5 PARTIES LIEES

Les comptes consolidés incluent des opérations effectuées par le Groupe avec les Ets Charles NUSSE.

Les sociétés du groupe bénéficient de l'animation effectuée par les Ets Charles NUSSE et versent une redevance égale à 0,6 % de la valeur ajoutée de l'exercice précédent.

2.6 MANDATAIRES SOCIAUX

Liste des principaux mandats des administrateurs

MM. François NUSSE, Président Directeur Général
Président du Directoire des Ets Charles NUSSE
Président d'Exacompta

Charles NUSSE
Président d'Exaclair Ltd (GB)
Gérant d'Ernst Stadelmann (AT)
Cogérant d'Exaclair GmbH (DE)

Frédéric NUSSE
Président des Papeteries de Clairefontaine
Président de Papeterie de Mandeuve
Président d'Everbal

Guillaume NUSSE
Président de Clairefontaine Rhodia
Président de Décopatch
Cogérant de Châtelles Transformation

Jean-Claude Gilles NUSSE, Directeur Général
Membre du Directoire des Ets Charles NUSSE
Gérant de AFA

Jean-Marie NUSSE, Directeur Général
Membre du Directoire des Ets Charles NUSSE

Jérôme NUSSE
Président des Editions Quo Vadis

Mme Monique PRISSARD, représentant permanent des Ets Charles NUSSE
Membre du Directoire des Ets Charles NUSSE

3. PROPOSITIONS

3.1 AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat à affecter est de (en euros) :

Bénéfice de l'exercice 2010 3 261 153,44 €

Nous vous proposons l'affectation suivante :

* Premier dividende 226 296,00 €

* Second dividende 905 184,00 €

Total des dividendes 1 131 480,00 €

* Affectation au report à nouveau..... 629 673,44 €

* Affectation aux autres réserves 1 500 000,00 €

TOTAL AFFECTE 3 261 153,44 €

Comme le capital social de la société est divisé en 1 131 480 actions, chacune de ces actions percevrait un dividende total de 1 €.

Le tableau suivant rappelle les dividendes qui ont été versés au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Dividende	Nombre d'actions
2007	2,00	1 131 480
2008	1,80	1 131 480
2009	1,80	1 131 480

Le Conseil d'Administration propose de prélever un montant de 798 671,52 € du compte de réserve légale pour affectation aux autres réserves.

Après affectation, le montant de la réserve légale s'élève à 452 592,00 € soit 1/10^{ème} du capital social, montant requis par les statuts.

3.2 JETONS DE PRESENCE

Votre Conseil vous propose de fixer à 60 000 € le montant des jetons de présence qui seront versés aux administrateurs de la société en 2011.

3.3 ADMINISTRATEURS

Le mandat de Monsieur Jean-Marie NUSSE vient à expiration. Nous vous proposons de renouveler ce mandat pour une durée de 6 ans. Il prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale à laquelle seront soumis les comptes de l'exercice 2016.

Le mandat de Monsieur Dominique DARIDAN vient à expiration. Nous vous proposons de renouveler ce mandat pour une durée de 6 ans. Il prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale à laquelle seront soumis les comptes de l'exercice 2016.

4. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Aucun événement significatif n'est intervenu entre le 1^{er} janvier et le 29 mars 2011.

5. ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les sociétés du Groupe, dont Papeteries de Clairefontaine, participent à différents programmes de recherche en relation avec le Centre Technique du Papier de Grenoble et différents laboratoires d'Universités.

6. MISE EN SECURITE DES CONDITIONS DE PRODUCTION ET DE GESTION

Les unités industrielles du Groupe EXACOMPTA CLAIREFONTAINE bénéficient d'un ingénieur-conseil pour accompagner l'amélioration de leurs conditions de production et de gestion. En complément, plusieurs d'entre elles possèdent une fonction support pour l'animation et la coordination interne de l'action sécurité, en fonction de leurs propres spécificités.

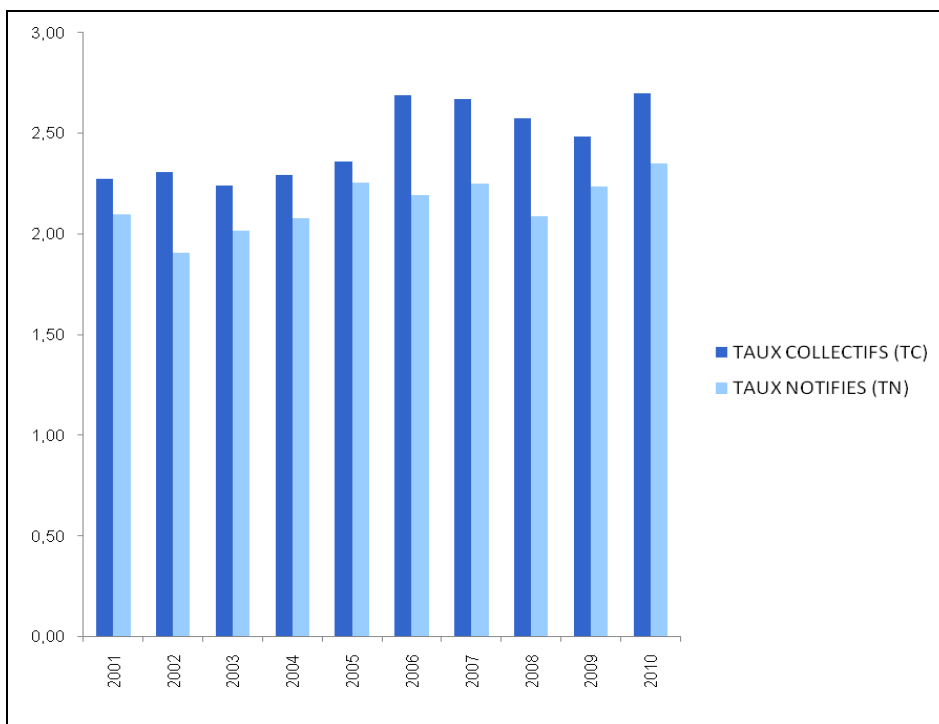
Pour aider ces unités à améliorer le traitement technique, organisationnel et humain de la prévention, des actions de communication générales et spécifiques sont réalisées.

Des indicateurs de résultats sont communiqués régulièrement, notamment par le biais de bulletins périodiques.

Les statistiques montrent une tendance générale à l'amélioration des indicateurs et résultats communiqués. Nos résultats sont globalement meilleurs que ceux de la profession et progressent sur le long terme, avec cependant des différences entre les unités.

Dans la continuité des actions réalisées et avec une perspective d'amélioration continue, une démarche d'audit des bases organisationnelles existantes a été conduite pour aider les unités suivies à développer leur Système de Management.

Les unités dont le Système de Management est certifié conforme à un référentiel organisationnel reconnu intègrent progressivement différents aspects Qualité Sécurité Environnement (QSE) dans leur organisation pour rationaliser l'existant et obtenir à terme un Système de Management Intégré (SMI).



Graphique de l'évolution comparée du Taux Notifié des unités suivies et du Taux Collectif de la profession pour les accidents du travail et maladies professionnelles

7. INFORMATIONS SOCIALES

L'effectif total du Groupe Exacompta Clairefontaine était de 3 230 personnes au 31 décembre 2010 contre 3 299 en 2009.

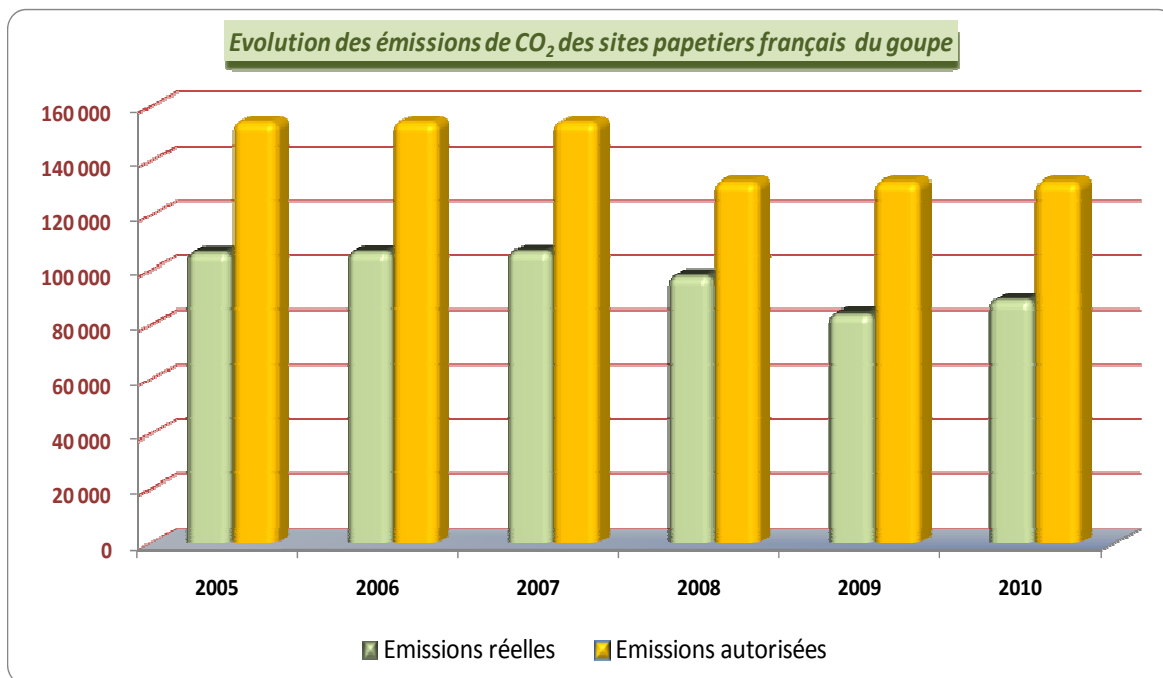
Les sociétés appliquent la convention collective de la production des papiers cartons et celluloses, ou celle des articles de papeterie.

Le Comité de groupe réuni le 22 juin 2010 a commenté l'activité et les perspectives économiques et sociales de l'exercice.

8. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Evolution des émissions de dioxyde de carbone (CO₂) des sites papetiers français

Site	Emissions en tonnes de CO ₂		Evolution
	2010	2009	
CLAIREFONTAINE	70 303	65 248	↑ 7,75 %
MANDEURE	9 811	9 622	↑ 1,96 %
EVERBAL	9 075	9 433	↓ 9,80 %
Total	89 189	84 303	↑ 5,80 %



L'activité plus soutenue en 2010 a occasionné une augmentation des émissions de CO₂ pour les sites dépendant totalement des combustibles fossiles pour la production de vapeur et d'électricité (Papeteries de Clairefontaine et Papeterie de Mandeure).

2010 est la première année complète de fonctionnement de la chaudière biomasse d'Everbal. Le niveau des émissions de CO₂ fossile de ce site est donc encore en baisse.



Bâtiment abritant la chaudière biomasse - EVERBAL

Certifications environnementales

- Management Environnemental – ISO 14 001 :
- **Papeteries de Clairefontaine** (2001) – Etival Clairefontaine (88)
 - **Papeterie de Mandeuve** (2003) – Mandeuve (25)
 - **Everbal** (2006) – Evergnicourt (02)
 - **Quo Vadis** (2007) – Carquefou (44)
 - **Ernst Stadelmann** (2008) – Eferding (Autriche)
 - **Papeteries Sill** (2009) – Wizernes (62)
 - **Imprimerie Raynard** (2009) – La Guerche de Bretagne (35)
 - **Exaclair Ltd** (2009) – King’s Lynn (Angleterre)
- Gestion forestière durable : les sites de production et une grande partie des sites de transformation sont certifiés PEFC et/ou FSC.



Marques et labels environnementaux :

Certains sites de production ou transformation ont obtenu un droit d’usage de marques environnementales dont NF Environnement, Ange Bleu, APUR et Imprim’Vert.



Exemples d’actions menées en faveur de l’environnement

Les entreprises du groupe Exacompta Clairefontaine poursuivent leurs efforts en matière d’environnement.

La société QUO VADIS est particulièrement active dans ce domaine. En 2010, plusieurs actions de fond ont été menées pour améliorer l’efficacité énergétique et réduire l’impact sur le changement climatique du site de Carquefou :

- Remplacement des brûleurs fioul d'une chaudière par des brûleurs gaz naturel ;
- Suppression d'une chaudière fioul par une pompe à chaleur réversible eau-air ;
- Intégration de matières recyclées dans les couvertures en plastique (30 % dans les couvertures PVC % et 100% pour le polypropylène) ;
- Chasse aux fuites d'air comprimé, avec un gain de 5 % sur les consommations électriques des compresseurs.



Pompe à chaleur – QUO-VADIS

9. PERSPECTIVES

9.1 PAPIER

Le début d'année papeterie avait commencé sur une note plutôt positive, la demande en impression écriture semblait poursuivre sa récupération. La tendance s'est rapidement inversée et tous les signes envoyés par le marché en Europe rendent improbable une véritable amélioration de la demande au cours de l'exercice 2011.

Dans le même temps, des matières premières comme la pâte à papier, demeurent à des niveaux très élevés et on observe même une pression à la hausse, tant pour les fibres longues que pour les fibres courtes. Cette pression existe également sur des produits comme les amidons et d'autres charges utilisés par la papeterie. Cependant, à moyen terme, la faiblesse du marché papeterie pourrait entraîner un inversement de tendance dans le marché de la pâte à papier.

Les troubles politiques et les incidents météorologiques dans le monde contribueront à la fois à une hausse des prix de l'énergie et à un ralentissement de la croissance.

Tout cet environnement pèsera sur la demande papetière en impression écriture et sur les marges.

Papeteries de Clairefontaine oriente ses productions vers plus de spécialités, forts grammages, couleurs vives, Digital Color Printing et récolte les fruits de sa politique d'investissement des années antérieures.

Le programme d'investissement 2011 reste ambitieux orienté sur la flexibilité des marchés à papier.

Le programme Biomasse est en attente du fait de nouvelles procédures administratives à respecter. Cela reporte son démarrage au delà de 2012.

9.2 TRANSFORMATION

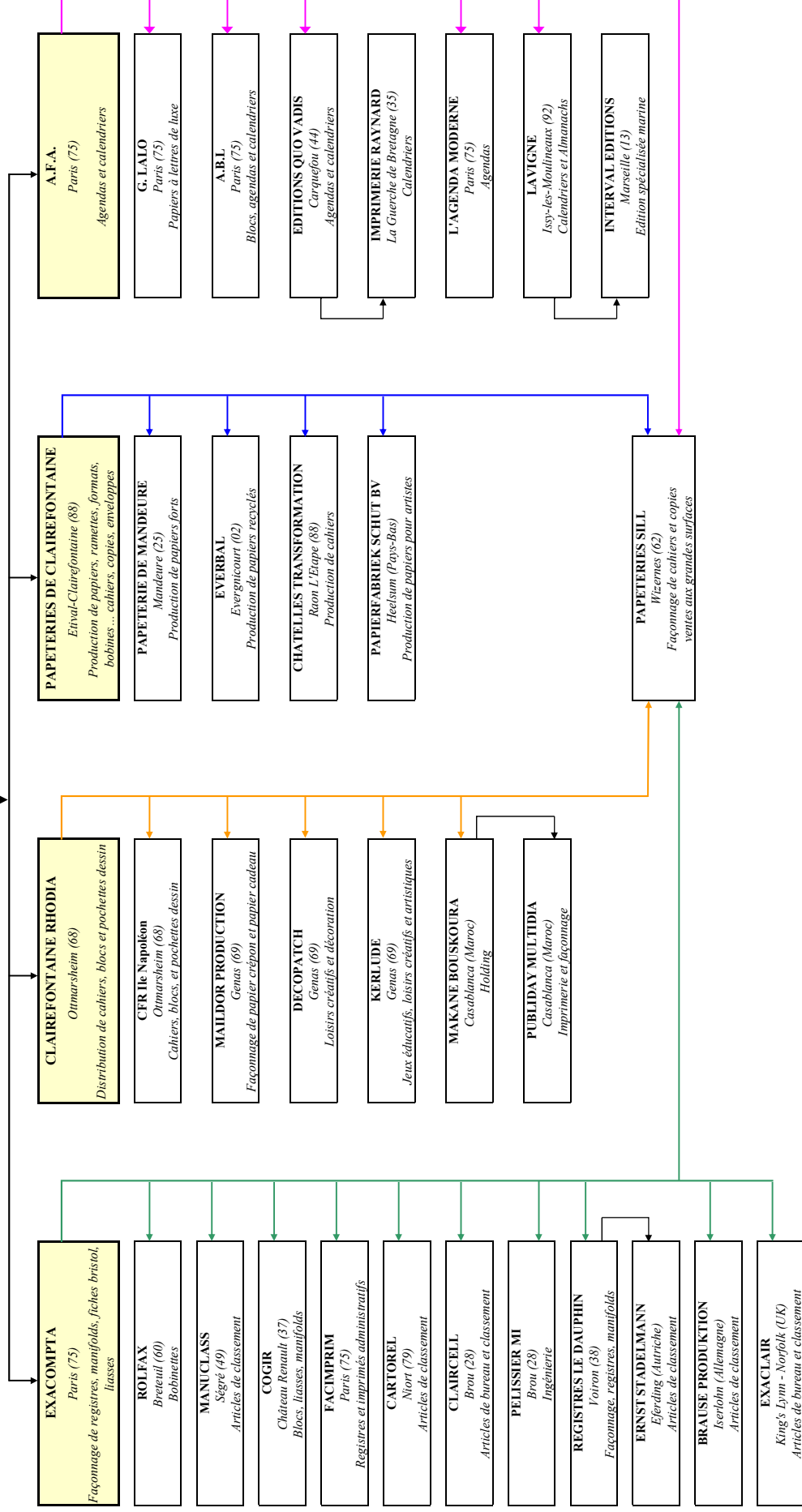
En ce début d'année, le marché de la papeterie demeure orienté à la hausse. Cette évolution récente prolonge la tendance de l'exercice précédent avec une augmentation des achats de la clientèle professionnelle directement liée à l'accélération de l'activité industrielle.

Le marché du scolaire devrait rester stable et le secteur des loisirs devrait continuer sa progression malgré la morosité qui affecte la situation des ménages.

Les prix dans le secteur de la transformation enregistreront quelques hausses pour suivre la hausse des prix de papier et autres matières premières. Les coûts de transport pèseront aussi sur les coûts de façon significative.

ORGANIGRAMME DU GROUPE

EXACOMPTA CLAIREFONTAINE



Sociétés de commercialisation du groupe EXACOMPTA CLAIREFONTAINE à l'étranger :

- EXACLAIR et RODECO (DE)
- EXACLAIR (ES)
- EXACLAIR (BE)
- EXACLAIR (US)
- EXACLAIR (PL)
- CLAIR MAROC
- QUO VADIS : Canada - Italie - Japon - Pologne - USA

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL ET DU CONTROLE INTERNE

Exercice clos le 31 décembre 2010

Chers actionnaires,

La loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003 fait obligation au Président du Conseil d'administration de rendre compte, dans un rapport, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration, de l'étendue des pouvoirs des directeurs généraux ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société.

Je vous communique les informations suivantes conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code du commerce :

1. Préparation et organisation des travaux du Conseil d'administration

Le conseil, je vous le rappelle, est composé de neuf membres (échéances des mandats exprimées en date de clôture d'exercice) :

MM. François NUSSE, mandat jusqu'en 2013

Jean-Claude Gilles NUSSE, mandat jusqu'en 2014

Jean-Marie NUSSE, mandat jusqu'en 2010

Guillaume NUSSE, mandat jusqu'en 2015

Jérôme NUSSE, mandat jusqu'en 2015

Frédéric NUSSE, mandat jusqu'en 2015

Charles NUSSE, mandat jusqu'en 2011

Dominique DARIDAN, mandat jusqu'en 2010

Ets Charles NUSSE, représentés par Mme Monique PRISSARD, mandat jusqu'en 2015

Le Président directeur général, qui a en charge la présidence du holding d'animation Ets Charles Nusse ainsi que de la SAS Exacompta et ses filiales, est entouré de deux Directeurs généraux administrateurs et d'un Directeur général délégué non administrateur.

Aucune limitation n'a été apportée par le Conseil d'administration aux pouvoirs du Président directeur général et des Directeurs généraux.

Les commissaires aux comptes sont convoqués aux réunions du Conseil d'administration qui arrêtent les comptes annuels, les comptes semestriels et toutes les réunions ayant pour objet l'examen des comptes.

Les convocations sont faites par écrit huit jours au moins à l'avance. Les réunions se tiennent au siège social ou au siège d'une filiale à Paris.

Le Conseil s'est réuni quatre fois depuis le 1^{er} janvier 2010. Le Conseil du 12 avril a arrêté les comptes de l'exercice précédent et a préparé l'Assemblée. Le Conseil du 31 août a examiné la situation intermédiaire, notamment la conjoncture du début d'exercice et les soldes intermédiaires de gestion et d'autres thèmes particuliers.

Un ou plusieurs autres Conseils se tiennent si les circonstances l'exigent, notamment en cas de perspectives de développement externe significatif. En effet, les décisions sont prises collégalement dans ces circonstances, même si cette démarche collective n'est pas expressément prévue par les statuts, il en est d'ailleurs de même pour les principaux investissements industriels.

Les Conseils d'avril & août ont été suivis par un communiqué à l'attention de tous les actionnaires.

La présence physique des membres du Conseil aux réunions a été requise, le Conseil ne prévoyant pas le recours à des moyens de visioconférence.

Les membres du Conseil ont témoigné d'une grande assiduité, aucun absentéisme n'est à déplorer.

Aucune réunion n'a été provoquée à l'initiative des administrateurs ou des Directeurs généraux.

Pour permettre aux membres du Conseil de préparer utilement les réunions, le Président leur communique toutes informations ou documents nécessaires préalablement.

Lors des Conseils d'administration arrêtant les comptes annuels et semestriels, chaque société du groupe est tenue de présenter un rapport de gestion comportant obligatoirement en plus de son bilan l'analyse des éléments suivants :

- ✗ matières premières (pâte à papier en particulier)
- ✗ résultats commerciaux
- ✗ finition et logistique
- ✗ services techniques
- ✗ résultat industriel
- ✗ gestion comptable et financière
- ✗ investissements
- ✗ perspectives et risques

Les administrateurs prennent connaissance des comptes consolidés du groupe et des comptes consolidés des sous-groupes. Ces comptes consolidés comportent un certain nombre d'analyses :

- ✗ variation des capitaux propres
- ✗ contribution au résultat consolidé par société
- ✗ contribution aux réserves consolidées par société
- ✗ contribution aux capitaux propres par société
- ✗ SIG consolidés

Le projet des comptes sociaux et consolidés est transmis aux administrateurs huit jours au minimum avant la réunion du Conseil appelé à les arrêter.

Chaque fois qu'un membre du Conseil en fait la demande, le Président communique immédiatement ou rapidement les informations et documents complémentaires requis.

2. Participation des actionnaires à l'Assemblée Générale

Extrait des statuts (article 8.2) :

« Les actions sont indivisibles à l'égard de la société. Les propriétaires indivis d'actions sont représentés aux assemblées générales par l'un d'eux ou par un mandataire commun de leur choix. A défaut d'accord entre eux sur le choix d'un mandataire, celui-ci est désigné par ordonnance du Président du tribunal de Commerce statuant en référé à la demande du copropriétaire le plus diligent.

Le droit de vote attaché à l'action est exercé par le propriétaire des actions mises en gage. En cas de démembrement de la propriété d'une action, il appartient à l'usufruitier dans les assemblées générales ordinaires et au nu-propiétaire dans les assemblées générales extraordinaires ».

Extrait des statuts (article 8.3.2) :

« Les actions revêtant la forme nominative qui, intégralement libérées, sont inscrites au nom d'un même titulaire depuis au moins deux (2) ans, bénéficient d'un droit de vote double eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent ».

Extrait des statuts (article 15.2) :

« Les assemblées d'actionnaires sont réunies au siège social ou en toute autre localité indiquée dans l'avis de convocation, dans les formes et délais prévus par les dispositions réglementaires ».

Extrait des statuts (article 16.2) :

« Tout actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire ou par son conjoint. Le mandat est donné pour une seule assemblée : il peut l'être pour deux assemblées, l'une ordinaire l'autre extraordinaire, si elles sont tenues le même jour ou dans un délai de quinze jours. Il vaut pour les assemblées successives convoquées avec le même ordre du jour.

Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire conforme aux prescriptions réglementaires et dont il n'est tenu compte que s'il est reçu par la société trois jours au moins avant la réunion de l'assemblée. Ce formulaire peut, le cas échéant figurer sur le même document que la formule de procuration ».

3. Gouvernement d'entreprise

Comité d'audit :

Il est représenté par le Conseil d'administration où siègent les principaux dirigeants des quatre départements du Groupe.

Rémunérations des mandataires sociaux :

La recommandation émise par l'AMF en matière de rémunération des mandataires sociaux est sans objet au sein du Groupe Exacompta Clairefontaine. Les dispositifs de stock-options, d'actions de performance, régimes de retraite supplémentaire y sont inexistantes.

Les principes pour les rémunérations et avantages de toutes natures accordés aux mandataires sociaux sont fixés selon les règles suivantes :

- pour les salaires, selon l'expérience et la spécificité du poste occupé,
- pour les jetons de présence, ils sont distribués à part égale entre chaque administrateur.

Jetons de présence :

Les rémunérations allouées aux membres du Conseil d'administration au titre des jetons de présence s'élèvent à 60 K€ en 2010, dans le cadre de la décision de l'Assemblée générale des actionnaires du 27 mai 2010.

4. Procédures de contrôle interne mises en place par la société

4.1 Définition du contrôle interne

Le contrôle interne se définit comme un processus mis en œuvre à la fois par le Conseil d'administration, la Direction Générale et le personnel d'un groupe destiné à donner une assurance raisonnable concernant la réalisation d'objectifs dans les domaines suivants :

- ✗ efficacité et efficience des opérations
- ✗ fiabilité de l'information financière
- ✗ conformité aux lois et règlements en vigueur

Le contrôle interne consiste en l'ensemble des méthodes que le management a mis en œuvre pour donner une assurance raisonnable concernant la réalisation des objectifs et prévenir la survenance d'événements préjudiciables.

4.2 Finalités et limites

Le contrôle interne assure une maîtrise des opérations de l'entreprise et la protège contre différents types de risques, notamment :

- ✗ les irrégularités et les fraudes
- ✗ l'omission ou l'inexactitude significative dans le traitement des informations, et par la même dans les états financiers
- ✗ le non respect des obligations légales et contractuelles de l'entreprise
- ✗ la destruction, la dégradation ou la disparition des actifs, la mauvaise évaluation du patrimoine

Un système de contrôle interne, aussi bon soit-il, ne peut fournir qu'une assurance raisonnable et non une garantie absolue quant à la réalisation des objectifs de l'entreprise, tant par la limite inhérente à tout processus mis en œuvre par des êtres humains que par les contraintes de ressources dont toute entreprise doit tenir compte.

Le groupe s'appuie sur quatre types d'informations pour assurer son pilotage :

- ✗ les comptes annuels sociaux et consolidés
- ✗ les comptes semestriels consolidés
- ✗ les comptes trimestriels (non publiés)
- ✗ les comptes prévisionnels (non publiés)

4.3 Les procédures

Le recensement systématique des risques est la première étape du contrôle interne. La cartographie des risques du groupe ne présente pas de particularités très spécifiques, les principaux enjeux sont les suivants :

- ✗ maîtrise des achats de matières premières
- ✗ maîtrise des processus de fabrication
- ✗ risque environnemental
- ✗ protection des actifs et des sites industriels,
- ✗ contrôle de l'utilisation des instruments financiers et couverture du risque de change

Les procédures qui s'appliquent aux différentes sociétés du groupe peuvent être synthétiquement décrites :

- ✗ en matière comptable et financière
 - établissement de comptes prévisionnels
 - suivi budgétaire
 - suivi du chiffre d'affaires intra-groupe
 - rapprochements comptables intra-groupe
 - suivi des soldes intermédiaires de gestion mensuels et cumulés
 - situation de trésorerie mensuelle et cumulée
 - composition et performance du portefeuille de placements
 - suivi mensuel des engagements financiers court et moyen terme des filiales avec transmission et contrôle des besoins en fonds de roulement d'exploitation

Le contrôle interne en matière d'instruments financiers fait l'objet d'un contrôle spécifique par la Direction Générale, aussi bien en ce qui concerne les types d'instruments utilisés que les niveaux de risques maximaux encourus qui sont mesurés quotidiennement.

Ces instruments financiers (contrats ou options) sont de deux natures :

- soit ils constituent une opération de couverture en permettant de réduire le risque de variation de valeur d'un élément de l'actif ou du passif ou bien encore d'un engagement ou d'une transaction future non encore matérialisée avec lesquels ils sont corrélés,
- soit ils ont un caractère purement financier dans le cas d'encours complémentaire.

- ✗ dans les autres domaines, un certain nombre de rapports réguliers sont établis
 - rapports de production
 - suivi des résultats industriels mensuels et cumulés
 - certification ISO 9000 et ISO 14000
 - sécurité
 - audits PEFC et FSC

Le Groupe n'a pas organisé de service dédié au contrôle interne, chargé d'effectuer des vérifications pour son compte (tant en son sein qu'au sein des sociétés qu'il contrôle).

Les opérations concourant à l'exercice des activités sociales du Groupe comme à leur traduction dans les comptes sont vérifiées, sans nécessairement une formalisation des procédures appliquées, par la Direction Générale ou ses délégataires ou ses mandataires, avec pour objectif général de respecter ou faire respecter les lois, règlements et normes en vigueur et de mettre tout en œuvre pour éviter la survenance de sinistres susceptibles de mettre en cause la pérennité du Groupe.

☞ Le Groupe utilise les systèmes et logiciels comptables ou progiciels suivants :

- ✗ ETAFI (gestion fiscale)
- ✗ REFLEX (consolidation)
- ✗ IWS (rapprochements intra-groupe)
- ✗ SAP, MOVEX, NAVISION (comptabilité & finances)
- ✗ ZADIG (gestion du personnel)
- ✗ EXCALIBUR (intranet)

☞ Les sociétés du Groupe ont notamment souscrit les contrats d'assurance suivants :

- ✗ multirisque industrielle
- ✗ assurance bris de machine, frais et pertes financières sur cogénération
- ✗ multirisque propriétés immobilières
- ✗ responsabilité civile générale
- ✗ responsabilité atteinte à l'environnement
- ✗ assurance flotte automobile et véhicules de manutention

Le Président du Conseil d'Administration

Exacompta Clairefontaine S.A.

Comptes sociaux au
31 décembre 2010

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

ACTIF en K€	31/12/2010	31/12/2009
Immobilisations incorporelles		
Concessions, brevets, licences, marques	64	40
Immobilisations incorporelles en cours		79
Immobilisations corporelles		
Terrains	3 602	3 602
Constructions	12 023	12 788
Autres immobilisations corporelles	4	4
Immobilisations corporelles en cours		
Immobilisations financières		
Participations	299 240	299 240
Autres titres immobilisés		
Prêts	29 010	36 295
Autres immobilisations financières	4	4
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	343 947	352 052
Stocks	198	198
Avances et acomptes versés sur commandes	77	41
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	2 499	2 767
Autres créances	78 802	77 671
Charges constatées d'avance	167	207
Disponibilités	2 084	1
TOTAL ACTIF CIRCULANT	83 827	80 885
Ecarts de conversion actif	265	249
TOTAL ACTIF	428 039	433 186

PASSIF en K€	31/12/2010	31/12/2009
Capital social	4 526	4 526
Primes d'émission, de fusion, d'apport	162 566	162 566
Ecarts de réévaluation	485	485
Réserves		
Réserve légale	1 251	453
Autres réserves	154 921	141 920
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice - bénéfice	3 261	15 835
Provisions réglementées	2 266	2 108
CAPITAUX PROPRES	329 276	327 893
Provisions		
Pour risques	78	45
Pour charges	328	321
TOTAL DES PROVISIONS	406	366
Dettes financières		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	32 293	862
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 063	1 023
Dettes fiscales et sociales	998	5 321
Autres dettes	63 769	97 481
Produits constatés d'avance	47	36
TOTAL DES DETTES	98 170	104 723
Ecarts de conversion passif	187	204
TOTAL PASSIF	428 039	433 186

COMPTE DE RESULTAT en K€	31/12/2010	31/12/2009
Chiffre d'affaires	2 126	2 076
Subventions d'exploitation	12	14
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	6 754	7 516
Autres produits	416	440
PRODUITS D'EXPLOITATION	9 308	10 046
Achats et autres approvisionnements	6	8
Autres achats et charges externes	2 310	2 338
Impôts, taxes et versements assimilés	361	329
Salaires et traitements	3 901	4 238
Charges sociales	1 481	1 620
Dotations aux amortissements sur immobilisations	847	832
Dotations aux provisions	86	34
Autres charges	66	67
CHARGES D'EXPLOITATION	9 058	9 466
RESULTAT D'EXPLOITATION	250	580
Produits financiers de participations	2 438	12 601
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	1 168	1 472
Autres intérêts et produits assimilés	890	1 413
Reprises sur provisions, transferts de charges	45	5
Différences positives de change	479	121
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
PRODUITS FINANCIERS	5 020	15 612
Dotations aux amortissements et provisions	105	45
Intérêts et charges assimilées	1 746	2 340
Différences négatives de change	212	200
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	2 063	2 585
RESULTAT FINANCIER	2 957	13 027
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	3 207	13 607
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		60
Sur opérations en capital		53
Reprises sur provisions, transferts de charges	91	58
PRODUITS EXCEPTIONNELS	91	171
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		49
Dotations aux amortissements et provisions	212	300
CHARGES EXCEPTIONNELLES	212	349
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-121	-178
Impôts sur les bénéfices	-175	-2 406
BENEFICE DE L'EXERCICE	3 261	15 835

ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Préambule

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2010, dont :

- le Total du bilan s'élève à : 428 038 937 €
- le Résultat net s'élève à : 3 261 153 €

Evènements principaux de l'exercice

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière

Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Comparabilité des comptes

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2010 au 31/12/2010.

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes

Immobilisations incorporelles

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie probable d'utilisation :

- Logiciels 1 à 3 ans

Immobilisations corporelles

Evaluation :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat hors frais accessoires) ou à leur coût de production.

Amortissements :

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle sur les bases suivantes :

- Constructions 25 à 50 ans
- Agencements et aménagements des constructions 10 à 20 ans
- Matériel de bureau & informatique 3 à 10 ans

Dépréciations :

A chaque clôture, la société apprécie la valeur de ces immobilisations, afin de déterminer s'il existe un indice de perte de valeur. Dans ce cas, la valeur recouvrable de l'actif est estimée. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire est appréciée par référence à la situation nette, éventuellement consolidée quand il s'agit d'un groupe de filiales, et aux perspectives de chaque filiale ou groupe de filiales.

Stocks

Est retenu en stock l'achat effectué en 1997 de bois résineux sur pied.

Créances et dettes

Evaluation & dépréciation :

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale, une dépréciation de créances est constituée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes libellées en monnaies étrangères :

Elles sont évaluées sur la base du dernier cours de change à la clôture de l'exercice. Les différences résultant de cette évaluation sont inscrites en écarts de conversion actif ou passif. Les écarts de conversion actifs font l'objet de provisions pour pertes de change.

Trésorerie

Trésorerie court terme :

Le financement des besoins court terme est couvert par des billets de trésorerie émis sur le marché et des crédits spot pour un montant de 32 000 K€ à la clôture.

Les billets de trésorerie émis par Exacompta Clairefontaine sont rémunérés à un taux fixe déterminé au moment de l'émission. Ils ont une échéance fixe et une durée maximale de 365 jours.

Le plafond de l'encours autorisé s'élève à 125 000 K€ à la clôture de l'exercice.

Ligne de tirage :

La ligne de tirage est négociée auprès de plusieurs banques. Le montant maximal négocié s'élève à 155 000 K€ pour une échéance comprise entre 1 et 4 ans, sans utilisation à la clôture de l'exercice.

Amortissements dérogatoires

Les amortissements dérogatoires constatés correspondent à la différence entre l'amortissement déterminé selon les usages fiscaux et l'amortissement calculé selon le mode linéaire en fonction de la durée probable d'utilisation.

Les amortissements dérogatoires s'élèvent à 2 266 K€ à la clôture.

Provisions pour risques et charges

Provision pour indemnité de départ en retraite :

La méthode retenue pour le calcul de la provision est la méthode des unités de crédits projetées. Le calcul repose sur les principales hypothèses suivantes :

- indemnités perçues en fonction de la convention collective « Production des papiers, cartons et celluloses »
- taux d'actualisation : 3,39 %
- taux de charges sociales : 40 %

Le montant de l'engagement de retraite – charges sociales comprises – est provisionné en totalité à la clôture et s'élève à 176 K€.

Autres informations

➤ *Identité de la société mère consolidant les comptes de la société :*

Ets Charles NUSSE SA à directoire au capital de 1 632 000 €
15, rue des Ecluses St-Martin 75010 PARIS

Pourcentage détenu : 80,46%

➤ *Intégration fiscale :*

Toutes les filiales consolidées par intégration globale sont intégrées fiscalement, sauf les sociétés étrangères.

La société mère du groupe fiscal est la société Exacompta Clairefontaine.

Les économies d'impôt réalisées par la société mère sont rétrocédées aux filiales lorsqu'elles redeviennent bénéficiaires et peuvent imputer leurs propres déficits.
L'économie d'impôt réalisée en 2010 s'élève à 175 K€.

➤ *Droits individuels à la formation :*

Les salariés ont acquis à la clôture un volume de 4 618 heures non utilisées.

➤ *Effectifs :*

L'effectif moyen de la société mère est de 48 personnes en 2010 (2 cadres administratifs et 46 commerciaux) contre 57 personnes en 2009.

➤ *Rémunérations des organes d'administration et de direction :*

Les membres du Conseil d'administration ne sont pas rémunérés par la société.

Les rémunérations allouées aux membres du Conseil d'administration au titre des jetons de présence se sont élevées à 60 K€ en 2010, dans le cadre de la décision de l'Assemblée générale des actionnaires du 27 mai 2010.

INFORMATIONS SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

Capital social

	Nombre d'actions	Valeur nominale
Au 1 ^{er} janvier	1 131 480	4 €
Au 31 décembre	1 131 480	4 €

Variation des capitaux propres (en K€)

Capitaux propres au 31/12/2009	327 893
Dividendes distribués	-2 037
Variation des provisions réglementées	159
Résultat de l'exercice 2010	3 261
Capitaux propres au 31/12/2010	329 276

Variation des immobilisations brutes

en K€	Valeur brute à l'ouverture	Acquisitions	Cessions	Autres mouvements	Valeur brute à la clôture
Concessions, brevets, licences	186	2		79	267
Immobilisations incorporelles en cours	79			-79	
Immobilisations incorporelles	265	2			267
Terrains	3 602				3 602
Constructions et aménagements	19 908	20			19 928
Autres immobilisations corporelles	49	4			53
Immobilisations corporelles en cours					
Immobilisations corporelles	23 559	24			23 583
Participations	299 240				299 240
Autres titres immobilisés					
Prêts	36 295	1 190	8 448		29 037
Autres immobilisations financières	4				4
Immobilisations financières	335 539	1 190	8 448		328 281

Inventaire des valeurs mobilières détenues en portefeuille

Dénomination sociale	Nombre de titres	% de participation	Valeur nette d'inventaire
Papeteries de Clairefontaine	5 700 000	100 %	103 001 491
Exacompta	135 000	100 %	115 692 905
Ateliers de Fabrication d'Agendas	90 000	100 %	49 633 433
Clairefontaine Rhodia	256 000	100 %	30 912 423
Coopérative Forestière Lorraine	1	non significatif	178

Variation des amortissements sur immobilisations

en K€	Montants à l'ouverture	Dotations	Reprises	Autres mouvements	Montants à la clôture
Concessions, brevets, licences	146	57			203
Immobilisations incorporelles	146	57			203
Terrains					
Constructions et aménagements	7 120	785			7 905
Autres immobilisations corporelles	45	4			49
Immobilisations corporelles	7 165	789			7 954

Variation des provisions et dépréciations

en K€	Montants à l'ouverture	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)	Montants à la clôture
Amortissements dérogatoires	2 108	212	54		2 266
Provisions réglementées	2 108	212	54		2 266
Pertes de change	45	78	45		78
Pensions et obligations similaires	182	36	35	7	176
Pour impôts	139			37	102
Autres provisions		50			50
Provisions pour risques et charges	366	164	80	44	406
Prêts		27			27
Autres actifs					0
Dépréciations	0	27			27

Dotations et reprises		
○ exploitation	86	42
○ financières	105	45
○ exceptionnelles	212	91
Total	403	178

Echéancier des créances

Echéances des créances - en K€	Montants bruts	- de 1 an	+ de 1 an
Créances de l'actif immobilisé			
Prêts	29 037	7 062	21 975
Autres immobilisations financières	4		4
Créances de l'actif circulant			
Créances clients	2 499	2 499	
Personnel et comptes rattachés	12	12	
Organismes sociaux	52	52	
Impôts sur les bénéfices	1 524	1 524	
Taxe sur la valeur ajoutée	149	149	
Autres créances fiscales	11	11	
Groupe et associés	77 053	77 053	
Débiteurs divers	1	1	
Charges constatées d'avance	167	167	
Total général	110 509	88 530	21 979

Echéancier des dettes

Echéances des dettes - en K€	Montants bruts	- de 1 an	de 1 à 5 ans
Emprunts et dettes – Ets de crédit	32 293	32 226	67
Fournisseurs et comptes rattachés	1 063	1 063	
Personnel et comptes rattachés	507	507	
Organismes sociaux	326	326	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	133	133	
Autres impôts, taxes et assimilés	32	32	
Dettes sur immobilisations	1	1	
Groupe et associés	63 768	63 768	
Produits constatés d'avance	47	47	
Total général	98 170	98 103	67

Détail des charges & produits constatés d'avance

en K€	Charges constatées d'avance	Produits constatés d'avance
Charges externes	129	
Opérations financières	38	47
Total	167	47

Détail des charges à payer & produits à recevoir

en K€	Charges à payer	Produits à recevoir
Factures non parvenues // à établir	50	120
Dettes // créances fiscales & sociales	623	11
Opérations financières	1	40
Total	674	171

Détail des transferts de charges

en K€	Transferts de charges
Transferts de charges externes	1 416
Transferts de charges de personnel	5 128
Transferts de charges impôts & taxes	168
Total	6 712

Produits et charges exceptionnels

en K€	31/12/2010	31/12/2009
Cession des immobilisations corporelles		53
Cession des immobilisations financières		
Reprise d'amortissements dérogatoires	54	58
Autres reprises exceptionnelles	37	
Autres produits		60
Total des produits exceptionnels	91	171
Cession des immobilisations corporelles		49
Cession des immobilisations financières		
Dotations aux amortissements dérogatoires	212	213
Autres dotations exceptionnelles		87
Autres charges		
Total des charges exceptionnelles	212	349

Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Répartition - en K€	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	3 207		3 207
Résultat exceptionnel	-121		-121
Créance d'impôt – intégration fiscale		-175	175
Total général	3 086	-175	3 261

Situation fiscale différée et latente

en K€	Montant
<i>Impôt sur :</i>	
Amortissements dérogatoires	755
Total des accroissements	755
<i>Impôt payé d'avance sur :</i>	
Congés payés	104
Autres	63
Total des allègements	167
Situation fiscale différée nette	588
Situation fiscale latente nette	0

Instruments financiers

Valorisation :

La société utilise des produits dérivés principalement à des fins de couverture contre les risques de taux. Quant aux opérations relatives à la couverture contre les risques de change, elles sont non significatives.

La valorisation des instruments financiers est de -1 112 K€ au 31/12/2010.

Risque de taux d'intérêts :

Afin de se protéger contre les variations de taux d'intérêts, le groupe a mis en place des couvertures sous forme de contrats d'échange de taux, de Swap, de Cap et de Floor.

Les types d'instruments qui peuvent être utilisés, ainsi que les niveaux de risques maximaux encourus sont déterminés par la direction générale. Le risque est contrôlé quotidiennement.

Portefeuille d'instruments financiers au 31/12/2010 :

<i>Maturité résiduelle en K€</i>	- de 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total
Swaps de taux	5 378	17 588	825	23 791
Achats de Cap	186	1		187
Ventes de Floor	93	1		94
Total	5 657	17 590	825	24 072

Engagements hors bilan

Les sociétés têtes de sous-groupe (Exacompta, Papeteries de Clairefontaine, Clairefontaine Rhodia, AFA) garantissent tous les remboursements de leurs filiales emprunteuses auprès de leur société mère.

Exacompta Clairefontaine est caution solidaire au bénéfice de la société Exeltium pour toutes les obligations de paiement au titre des achats de blocs d'énergie électrique souscrits par Papeteries de Clairefontaine.

Il n'existe aucun engagement envers les sociétés liées.

Montants concernant les entreprises liées

en K€	Entreprises liées
<i>Actif immobilisé</i>	328 237
Participations	299 240
Prêts	28 997
<i>Actif circulant</i>	79 552
Créances clients et comptes rattachés	2 499
Autres créances	77 053
<i>Dettes</i>	63 918
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	150
Autres dettes	63 768
<i>Produits financiers</i>	4 491
Dont dividendes	2 438
<i>Charges financières</i>	666
<i>Produits d'exploitation</i>	9 105
Locations immobilières	2 048
Autres produits	398
Transferts de charges	6 659

Liste des filiales et participations – en euros

Filiales directes détenues à plus de 50 %	% détenu Dividendes perçus	Capital social Capitaux propres	Titres Valeur Brute Valeur nette	Prêts Avances
Papeteries de Clairefontaine 88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE	100 % 1 995 000	91 200 000 154 619 655	103 001 491 103 001 491	
Exacompta 138, Quai de Jemmapes 75010 PARIS	100 %	2 160 000 80 863 230	115 692 905 115 692 905	5 767 857
Atelier de Fabrication d'Agendas 132, Quai de Jemmapes 75010 PARIS	100 % 442 800	1 440 000 44 363 663	49 633 433 49 633 433	2 800 000
Clairefontaine Rhodia RD 52 68490 OTTMARSHEIM	100 %	27 264 000 17 128 190	30 912 423 30 912 423	2 362 500

Certaines informations comptables relatives aux filiales ne sont pas fournies en raison du préjudice grave qui pourrait résulter de leur divulgation.

Exacompta Clairefontaine S.A.

Rapports des commissaires aux comptes

- **Rapport général**
- **Rapport spécial sur les conventions et engagements réglementés**
- **Rapport sur le rapport du Président sur le fonctionnement du Conseil et du contrôle interne**

SEREC AUDIT
Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris
21 rue Leriche
75015 PARIS

BATT AUDIT
Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Nancy
25 rue du Bois de la Champelle
54500 VANDOEUVRE LES NANCY

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010

EXACOMPTA CLAIREFONTAINE S.A.

Société Anonyme

88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2010

EXACOMPTA CLAIREFONTAINE S.A.

88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société EXACOMPTA CLAIREFONTAINE S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

2 - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- **Titres de participation :**

Le paragraphe « Immobilisations financières » de l'annexe expose les modalités d'évaluation des titres de participations. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que, contrairement aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce, votre société n'a pas mentionné dans son rapport de gestion les informations relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi qu'aux engagements de toute nature consentis en leur faveur.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital, vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris et Vandœuvre-lès-Nancy, le 22 avril 2011

Les commissaires aux comptes,

SEREC AUDIT

BATT AUDIT

Benoit GRENIER

Pascal FRANCOIS

SEREC AUDIT
Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris
21 rue Leriche
75015 PARIS

BATT AUDIT
Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Nancy
25 rue du Bois de la Champelle
54500 VANDOEUVRE LES NANCY

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2010

EXACOMPTA CLAIREFONTAINE S.A.

Société Anonyme

88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010

EXACOMPTA CLAIREFONTAINE S.A.

88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article L.225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Convention avec les sociétés Exacompta et Clairefontaine Rhodia

Personnes concernées :

- Monsieur François NUSSE ○ Président Directeur Général de votre société
- Président de la société Exacompta
- Monsieur Guillaume NUSSE ○ Administrateur de votre société
- Président de la société Clairefontaine Rhodia

Nature et objet : Votre Conseil d'Administration a autorisé une convention de gestion de la communication du groupe avec les sociétés Exacompta et Clairefontaine Rhodia applicable à compter du 1^{er} janvier 2010.

Modalités : Au titre de l'exercice 2010, les montants facturés et pris en charge par votre société s'élèvent :

- à la somme de 76 000 € facturée par la société Exacompta,
- à la somme de 48 000 € facturée par la société Clairefontaine Rhodia.

Pour les exercices suivants, les facturations seront réévaluées au taux de 2% par an.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R.225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Convention avec les sociétés du groupe Exacompta Clairefontaine
--

Nature et objet : La société Exacompta Clairefontaine S.A. met à la disposition des sociétés du groupe une assistance administrative, juridique et commerciale.

Modalités : Depuis le 1^{er} janvier 2003, Exacompta Clairefontaine S.A. perçoit de chacune des sociétés du groupe une redevance égale à 0,2% de sa valeur ajoutée de l'exercice précédent. Au titre de l'exercice 2010, le produit comptabilisé dans les comptes d'Exacompta Clairefontaine s'élève à 397 912 €.

Convention avec Clairefontaine Rhodia
--

Nature et objet : La société Exacompta Clairefontaine S.A. donne en location à la société Clairefontaine Rhodia un ensemble immobilier d'habitation situé à Mulhouse.

Modalités : Au titre de cette convention, votre société a enregistré un produit de 23 000 € sur l'exercice.

Fait à Paris et Vandœuvre-lès-Nancy, le 22 avril 2011

Les commissaires aux comptes,

SEREC AUDIT

BATT AUDIT

Benoit GRENIER

Pascal FRANCOIS

SEREC AUDIT
Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris
21 rue Leriche
75015 PARIS

BATT AUDIT
Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Nancy
25 rue du Bois de la Champelle
54500 VANDOEUVRE LES NANCY

Rapport des commissaires aux comptes, établi
en application de l'article L.225-235 du Code de commerce,
sur le rapport du président du conseil d'administration

Exercice clos le 31 décembre 2010

EXACOMPTA CLAIREFONTAINE S.A.

Société Anonyme

88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE

**Rapport des commissaires aux comptes,
établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce,
sur le rapport du président du conseil d'administration**

Exercice clos le 31 décembre 2010

EXACOMPTA CLAIREFONTAINE S.A.

88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société EXACOMPTA CLAIREFONTAINE S.A. et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par les articles L.225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante,
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante,
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du Code de commerce.

Fait à Paris et Vandœuvre-lès-Nancy, le 22 avril 2011

Les commissaires aux comptes,

SEREC AUDIT

BATT AUDIT

Benoit GRENIER

Pascal FRANCOIS

Exacompta Clairefontaine S.A.

Comptes consolidés au
31 décembre 2010

Bilan consolidé

en K€	31/12/2010	31/12/2009	Notes
ACTIFS NON COURANTS	238 910	234 750	
Immobilisations incorporelles	12 813	12 852	(2.1.4)
Immobilisations incorporelles – Goodwills	11 678	12 378	(2.1.4)
Immobilisations corporelles	210 625	206 714	(2.1.5)
Actifs financiers	3 401	2 437	(2.1.6)
Impôts différés	393	369	(2.4)
ACTIFS COURANTS	331 424	306 506	
Stocks	158 243	138 497	(2.2.1)
Créances clients et autres créances	114 851	120 151	(2.2.2)
Acomptes versés	1 866	1 288	
Créances d'impôt	1 630	234	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	54 834	46 336	(2.2.3)
TOTAL DES ACTIFS	570 334	541 256	

CAPITAUX PROPRES	364 044	362 141	
Capital	4 526	4 526	
Réserves liées au capital	249 403	235 604	
Réserves consolidées	107 728	119 105	
Ecart de conversion	-850	-1 603	
Résultat - part du groupe	3 187	4 458	
Capitaux propres – part du groupe	363 994	362 090	
Intérêts minoritaires	50	51	
DETTES NON COURANTES	64 700	72 432	
Dettes portant intérêt	20 899	31 161	(2.6)
Impôts différés	28 812	28 146	(2.4)
Provisions	14 989	13 125	(2.5)
DETTES COURANTES	141 590	106 683	
Dettes fournisseurs	48 618	44 388	
Partie à court terme des dettes portant intérêt	40 598	7 972	(2.6)
Provisions	3 924	2 525	(2.5)
Dettes d'impôt		3 940	
Autres dettes	48 450	47 858	(2.8)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	570 334	541 256	

Compte de résultat consolidé

en K€	31/12/2010	31/12/2009	Notes
Produits des activités ordinaires	537 440	530 693	
- Ventes de produits	530 326	522 670	
- Ventes de services	7 114	8 023	
Autres produits opérationnels	14 344	12 714	
- Reprises d'amortissements	1 047	885	(2.1.4, 2.1.5)
- Subventions	72	44	
- Autres produits	13 225	11 785	
Variation de stocks de produits finis et de travaux en-cours	11 957	-14 523	(2.2.1)
Production immobilisée	440	537	
Marchandises et matières consommées	-272 575	-231 137	(2.2.1)
Charges externes	-87 774	-85 155	
Frais de personnel	-145 849	-149 662	(2.11)
Impôts et taxes	-10 575	-13 493	
Dotations aux amortissements	-24 883	-25 241	(2.1.4, 2.1.5)
Autres charges opérationnelles	-15 066	-11 237	
RESULTAT OPERATIONNEL – avant dépréciation des goodwills	7 459	13 496	
Dépréciation des goodwills	-800	-2 006	(2.1.4, 2.1.1)
RESULTAT OPERATIONNEL – après dépréciation des goodwills	6 659	11 490	
Produits financier	4 374	3 155	
Charges financières	-4 134	-4 605	
Résultat financier	240	-1 450	(2.12)
Charges d'impôt sur le résultat	-3 713	-5 587	(2.4, 2.10)
Résultat après impôts	3 186	4 453	
Résultat net – part des minoritaires	-1	-5	
Résultat net - part du Groupe	3 187	4 458	
Résultat de la période	3 187	4 458	
Nombre d'actions	1 131 480	1 131 480	(2.3)
RESULTAT (de base & dilué) PAR ACTION	2.82	3.94	

Etat du résultat global

en K€	31/12/2010	31/12/2009
Résultat net de la période	3 186	4 453
Ecart résultant de la conversion des états financiers d'entités étrangères	753	471
Perte sur rachat d'intérêts minoritaires		-169
Résultat global total	3 939	4 755
Attribuable :		
- aux minoritaires	-1	147
- au Groupe	3 940	4 608

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

en K€	Capitaux propres – Part du Groupe	Capitaux propres – Part des minoritaires	Total des capitaux propres
Solde au 31/12/2008	359 509	-86	359 423
Écarts de conversion	469	2	471
Cession de titres au Groupe – reclassement d'intérêts minoritaires	-319	150	-169
Autres variations			
Total des opérations n'affectant pas le résultat	150	152	302
Résultat de l'exercice	4 458	-5	4 453
Dividendes	-2 027	-10	-2 037
Solde au 31/12/2009	362 090	51	362 141
Écarts de conversion	753		753
Autres variations	1		1
Total des opérations n'affectant pas le résultat	754		754
Résultat de l'exercice	3 187	-1	3 186
Dividendes *	-2 037		-2 037
Solde au 31/12/2010	363 994	50	364 044

* Soit 1,80€ par action.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

La trésorerie d'ouverture et de clôture au tableau des flux de trésorerie se détermine de la manière suivante :

en K€	31/12/2010	31/12/2009	Notes
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'actif	54 834	46 336	(actif)
Découverts bancaires remboursables à vue	-40 157	-7 354	(2.6)
Intérêts courus des dettes financières			(2.6)
Trésorerie au tableau de variation des flux de trésorerie	14 677	38 982	

Le rapprochement avec la « Partie à court terme des dettes portant intérêt » inscrite au passif est présenté en note 2.6.

Variation des flux de trésorerie

en K€	31/12/2010	31/12/2009	Notes
Résultat net de l'ensemble consolidé	3 186	4 453	
Elimination des charges et produits d'exploitation sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
• Amortissements et provisions	27 508	29 817	(2.1.4 à 2.1.6, 2.5)
• Variation des impôts différés	666	27	(2.4)
• Plus values de cession, nettes d'impôt	-527	50	
• Ecart de conversion	753	471	
• Autres	1	-169	
<i>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</i>	<i>31 587</i>	<i>34 649</i>	
• Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-10 229	40 420	Bilan
• Variation liée à l'impôt sur les bénéfices	-12 837	9 757	
• Impôt sur les bénéfices décaissé	7 501	-2 568	
(1) Flux net de trésorerie générés par l'activité	16 022	82 258	
• Acquisitions d'immobilisations	-34 090	-29 033	(2.1.4 à 2.1.6)
• Cessions d'immobilisations	6 337	5 094	
• Incidence des variations de périmètre - acquisitions	-100	-607	
• Incidence des variations de périmètre - cessions		617	
(2) Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-27 853	-23 929	
• Dividendes versés	-11 986	-20 812	(Variation des capitaux propres)
• Dividendes reçus	9 949	18 775	
• Emprunts souscrits	1 016	3 955	
• Remboursements d'emprunts	-10 763	-35 041	
• Intérêts payés	-1 016	-955	
• Intérêts reçus	326	193	
(3) Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-12 474	-33 885	
(1+2+3) Total des flux de trésorerie	-24 305	24 444	
Trésorerie d'ouverture	38 982	14 538	
Trésorerie de clôture	14 677	38 982	
Variation de trésorerie	-24 305	24 444	

Présentation des états financiers consolidés

1- Principes généraux – déclaration de conformité

Les comptes consolidés du Groupe EXACOMPTA CLAIREFONTAINE sont établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Les états financiers consolidés du Groupe Exacompta Clairefontaine ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 29 mars 2011. Ils ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée générale des actionnaires.

2- Adoption des normes internationales

➤ Normes et amendements d'application obligatoire en 2010 :

- ✗ IFRS 3 révisée – *Regroupements d'entreprises*
- ✗ IAS 27 révisée – *Etats financiers consolidés et individuels*
- ✗ Amendement IFRS 2 – *Transactions intra-groupe dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie*
- ✗ Amendement IFRS 5 – *Classification d'actifs non courants (ou groupes destinés à être cédés) comme détenus en vue de la vente*
- ✗ Amendement IAS 39 – *Eléments éligibles à la couverture*
- ✗ Améliorations aux normes internationales d'information financière – *Règlement CE n°243/2010 du 23 mars 2010*

L'application de ces normes et amendements aux comptes consolidés établis au 31 décembre 2010 n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers du Groupe.

➤ Normes et amendements d'application optionnelle en 2010 adoptés par l'Union Européenne

- ✗ Amendement IAS 32 – *Classement des émissions de droit*
- ✗ IAS 24 révisée – *Information relative aux parties liées*

Le Groupe n'a anticipé l'application d'aucune norme, amendement ou interprétation. Les incidences de ce nouveau texte sont en cours d'évaluation. Cependant, aucun impact significatif sur les états financiers n'est attendu.

➤ Normes amendements non encore adoptés par l'Union Européenne

- ✗ IFRS 9 – *Instruments financiers*
- ✗ Amendement IFRS 7 – *Informations à fournir – Transferts d'actifs financiers*

L'IASB, au cours de sa réunion des 23 et 24 juin 2005, a retiré l'interprétation IFRIC 3 relative au traitement comptable des droits d'émission des gaz à effet de serre. En conséquence, le traitement comptable appliqué est décrit dans la note 8. Ce traitement est provisoire dans l'attente d'une position définitive de l'IASB.

3- Bases de préparation des états financiers

Les états financiers sont présentés en euros arrondis au millier d'euros le plus proche. Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des instruments financiers évalués à leur juste valeur.

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes les périodes ultérieures affectées.

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés. Elles ont été appliquées d'une manière uniforme à l'ensemble des entités du Groupe Exacompta Clairefontaine.

4- Consolidation des filiales

Les états financiers consolidés incluent les états financiers de la société mère, Exacompta Clairefontaine, ainsi que ceux des entités contrôlées par la mère (« les filiales »).

Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu et jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Les soldes de bilan, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intra-groupe sont éliminés lors de la consolidation.

Les gains latents découlant des transactions avec les entreprises associées sont éliminés à concurrence des parts d'intérêt du Groupe.

Les pertes latentes sont éliminées de la même manière, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

5- Monnaies étrangères

Les états financiers individuels de chacune des entités du Groupe sont présentés dans la monnaie de l'environnement économique dans lequel elle opère. Pour les besoins des états financiers consolidés, le résultat et la situation financière de chaque entité sont exprimés en Euros, qui est la monnaie fonctionnelle de la société Exacompta Clairefontaine et la monnaie de présentation des états financiers consolidés.

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis en euros en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés au résultat financier selon le cas en produits ou en charges.

Pour chaque entité individuelle exerçant son activité à l'étranger, les actifs et les passifs sont convertis en euros aux cours de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et charges sont convertis aux cours de change moyens de l'exercice, ce qui représente une approximation suffisante des cours aux dates de transaction, en l'absence de fluctuations significatives. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés en écart de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

6- Regroupements d'entreprises

Les acquisitions de filiales sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition conformément à IFRS 3 révisée. A la date d'acquisition correspondant à la date de prise de contrôle de l'entreprise, il est procédé à l'évaluation des actifs identifiables acquis et des passifs repris à leur juste valeur.

Le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises est comptabilisé en tant qu'actif, et évalué comme étant l'excédent $[a - b]$ entre :

- a) le total constitué de la contrepartie transférée, du montant de la participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et, dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, la juste valeur à la date d'acquisition de la participation précédemment détenue
- b) le solde net des montants, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris

Dans le cas d'un regroupement d'entreprises réalisé à des conditions avantageuses, l'acquéreur comptabilise le profit correspondant en résultat à la date d'acquisition.

Un regroupement d'entreprises impliquant des entités sous contrôle commun est un regroupement dans lequel la totalité des entités ou des activités se regroupant sont contrôlées in fine par la même partie, tant avant qu'après le regroupement d'entreprises, et ce contrôle n'est pas temporaire.

En l'absence de dispositions spécifiques dans les normes, le Groupe applique la méthode de la valeur comptable à l'ensemble des opérations impliquant les entités sous contrôle commun.

7- Immobilisations corporelles

Les terrains et constructions détenus par le Groupe sont destinés à être utilisés dans la production ou la fourniture de biens et services ou à des fins administratives.

Le Groupe ne détient pas de bien immobilier significatif entrant dans la catégorie des immeubles de placement. Les installations industrielles et autres équipements sont des actifs détenus dans le cadre des activités de production ou de fourniture de biens et services.

L'ensemble des immobilisations corporelles dont le Groupe est propriétaire est inscrit au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et pertes de valeur.

Les immobilisations corporelles en cours de construction sont des actifs destinés à la production comptabilisés au coût diminué de toute perte de valeur identifiée.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisation corporelle distincte.

Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Les contrats de location qui ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location-financement.

Les actifs correspondants sont comptabilisés dans les immobilisations à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimums au titre de la location diminuée du cumul des amortissements et des pertes de valeur, en contrepartie d'une dette financière.

Les paiements minimaux au titre de ces contrats sont ventilés entre charge financière et amortissement de la dette. La charge financière est affectée à chaque période couverte par le contrat de location financement, de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde de la dette financière restant due au passif.

Ces actifs loués sont amortis sur leur durée d'utilité attendue, sur la même base que les actifs détenus.

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire et aucune valeur résiduelle n'est retenue. Il est déterminé en fonction de la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle sur les bases suivantes et par an :

- Terrains	non amortis
- Constructions	25 à 40 ans
- Agencements et aménagements	10 à 20 ans
- Installations techniques et équipements	10 à 20 ans
- Autres matériels de bureau et informatique	3 à 10 ans

La durée d'utilité des principales immobilisations corporelles fait l'objet d'une revue lors de chaque arrêté. Le cas échéant, la modification de la durée d'utilité est comptabilisée de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

8- Immobilisations incorporelles

Frais de recherche et développement

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Les dépenses de développement sont comptabilisées en tant qu'immobilisation si les coûts peuvent être mesurés de façon fiable et si le Groupe peut démontrer la faisabilité technique et commerciale du produit ou du procédé, l'existence d'avantages économiques futurs probables et son intention ainsi que la disponibilité de ressources suffisantes pour achever le développement et utiliser ou vendre l'actif.

Lorsque les principes pour la comptabilisation à l'actif de dépenses de développement ne sont pas satisfaits, elles sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

L'examen des coûts exposés a conduit le Groupe à ne pas activer de dépenses de développement.

Droits d'émission de gaz à effet de serre

Les filiales papetières du Groupe exercent une activité soumise à la réglementation de l'ordonnance n°2004-330 du 15 avril 2004 portant transposition en droit français, dans le code de l'environnement, de la directive 2003/87/CE du Parlement européen et du Conseil établissant un système d'échange de quotas de gaz à effet de serre, adoptée le 13 octobre 2003.

Un quota est une unité de compte représentative de l'émission d'une tonne de dioxyde de carbone faisant l'objet d'un titre émis par l'Etat, valable pour une durée spécifiée.

L'Etat alloue aux exploitants, pour chaque installation autorisée, un certain nombre de quotas. La quantité totale de dioxyde de carbone émise par chaque installation au cours d'une année civile est mesurée ou calculée et exprimée en tonnes de dioxyde de carbone.

L'exploitant est tenu de restituer chaque année à l'Etat un nombre de quotas égal au total de ses émissions au cours de l'année civile écoulée.

Les quotas alloués par l'Etat le sont à titre gratuit dans le cadre d'un plan national couvrant actuellement la période du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2012.

Les quotas sont des biens meubles exclusivement matérialisés par une inscription au compte de leur propriétaire dans le registre national français. Ils sont négociables, transmissibles par virement de compte à compte et confèrent des droits identiques à leurs détenteurs.

Bien que n'augmentant pas directement les avantages économiques futurs se rattachant à un actif existant, les quotas d'émission sont nécessaires pour que les filiales puissent obtenir les avantages économiques futurs de leurs autres actifs. Ils sont donc comptabilisés à l'actif en tant qu'immobilisation incorporelle.

L'obligation de restitution à l'Etat des émissions de gaz constatées au cours de la période donne lieu à la constatation d'un passif par la contrepartie d'une charge.

Les quotas d'émission de gaz à effet de serre sont comptabilisés à la valeur constatée sur le marché d'échange à la date de leur réception, majoré le cas échéant de la valeur des quotas acquis sur le marché.

Le passif correspondant aux quotas d'émission à restituer est évalué sur la base de la valeur d'entrée des quotas alloués, majoré le cas échéant de la valeur des quotas acquis sur le marché.

Dans le cas de quotas acquis et excédentaires à la clôture, un test de dépréciation est effectué consistant à comparer leur valeur comptable à la valeur sur le marché d'échange à la clôture de l'exercice.

Les quotas délivrés gratuitement par l'Etat ne sont pas soumis à dépréciation.

Goodwills

Les goodwills résultent de l'acquisition des filiales.

S'agissant des acquisitions d'entreprises antérieures au 1^{er} janvier 2003, le goodwill est maintenu à son coût présumé que représente le montant comptabilisé selon le référentiel comptable précédent.

Pour les acquisitions postérieures à cette date, le goodwill représente la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs nets diminués des passifs éventuels identifiables.

Suite à l'application de la norme IFRS 3 révisée – *Regroupements d'entreprises* à compter du 1^{er} janvier 2010, le goodwill est déterminé selon les principes exposés au paragraphe 6 ci-avant. Les goodwills antérieurement comptabilisés ne sont pas ajustés.

Le goodwill est évalué à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur.

Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill est affecté à des unités génératrices de trésorerie faisant l'objet d'un test de dépréciation annuel, ainsi qu'à chaque arrêté s'il y a une indication que l'unité peut s'être dépréciée.

Les unités génératrices de trésorerie ont été déterminées au niveau des entités porteuses de goodwill. Ces unités génératrices de trésorerie sont largement indépendantes du Groupe consolidé, et leur taille est inférieure aux segments opérationnels tels que définis par la norme IFRS 8 *Secteurs opérationnels*.

Chaque année des tests de valeur sont réalisés sur l'ensemble des goodwills selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie futurs. Les flux de trésorerie futurs sont déterminés sur une durée moyenne de 5 ans, ils sont actualisés au taux de 8 % et tiennent compte d'une valeur terminale.

Si la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie est inférieure à la valeur comptable de l'unité, la perte de valeur est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie puis aux autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'unité.

Une perte de valeur pour un goodwill comptabilisée au compte de résultat n'est pas reprise lors d'une période ultérieure.

Marques

Les marques sont inscrites en tant qu'actifs incorporels et comptabilisées à leur juste valeur déterminée à la date d'acquisition. En l'absence de limite prévisible à leur capacité de générer des flux nets de trésorerie, la durée d'utilité des marques exploitées par le Groupe est considérée comme indéfinie.

Elles ne sont pas amorties, mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel ainsi qu'à chaque arrêté s'il existe un indice de perte de valeur. La valeur recouvrable est déterminée sur la base des flux de trésorerie attendus actualisés au taux de 8 %.

Les dépenses portant sur des marques générées en interne sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles qui ont été acquises par le Groupe sont comptabilisées à leur coût diminué des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée sur les bases suivantes et par an :

- | | |
|--|------------|
| - Brevets, licences et logiciels | 3 à 8 ans |
| - Autres immobilisations incorporelles | 5 à 10 ans |

9- Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles (hors goodwill et marques)

A chaque clôture, le Groupe passe en revue les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant qu'un actif a subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer la perte de valeur éventuelle.

Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer le montant recouvrable d'un actif isolé, le Groupe détermine la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

La valeur recouvrable d'un actif correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est estimée suivant la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie futurs. Si la valeur recouvrable est estimée comme étant inférieure à la valeur comptable, une perte de valeur est immédiatement enregistrée dans les charges au compte de résultat.

Une perte de valeur comptabilisée pour un actif lors d'un exercice antérieur peut être reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable.

Cependant, cette valeur comptable augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. La reprise d'une perte de valeur est comptabilisée au compte de résultat.

10- Actifs financiers

Les titres de participation non consolidés sont classés en actifs disponibles à la vente évalués en juste valeur, les variations de juste valeur sont comptabilisées en capitaux propres.

Si la juste valeur ne peut être estimée de façon fiable, les participations restent évaluées au coût d'acquisition. Dans le cas d'une dépréciation, la perte de valeur est enregistrée au compte de résultat.

Les créances rattachées aux participations et autres immobilisations financières sont évaluées en juste valeur lors de la comptabilisation initiale et au coût amorti lors des évaluations ultérieures.

11- Créances clients et autres créances

Les créances clients et autres créances sont classées dans la catégorie IAS 39 des prêts et créances. Elles sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale et au coût amorti lors des évaluations ultérieures. Des pertes de valeur sont comptabilisées au compte de résultat lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

12- Stocks

Les stocks sont inscrits au plus faible du coût et de leur valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Le coût comprend les coûts directs de matière première et les coûts directs de main d'œuvre ainsi que les frais généraux directement attribuables, encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. En général, le coût est calculé en utilisant la méthode du coût moyen pondéré.

13- Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds de caisse, les soldes bancaires ainsi que les placements à court terme dans des instruments du marché monétaire. Ces placements sont convertibles en un montant de trésorerie connu sous un délai maximal de mobilisation de un mois et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les valeurs mobilières de placement sont classées dans la catégorie des actifs disponibles à la vente.

Les découverts bancaires remboursables à vue et la part à court terme des comptes courants qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

14- Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de taux d'intérêt résultant de ses activités opérationnelles, financières et d'investissement. Conformément à sa politique de gestion de trésorerie, le Groupe ne détient, ni n'émet des instruments financiers dérivés à des fins de transactions.

Le Groupe n'applique pas la comptabilité dérogatoire de couverture (couverture de flux de trésorerie et couverture de juste valeur). Les instruments financiers dérivés sont classés dans la catégorie des actifs et passifs financiers évalués en juste valeur par le résultat. Le profit ou la perte résultant des évaluations successives à la juste valeur est comptabilisé immédiatement en résultat.

La juste valeur des swaps, cap et floor de taux d'intérêt est le montant estimé que le Groupe recevrait ou réglerait pour résilier les instruments à la date de clôture.

15- Dettes portant intérêt

Tous les instruments financiers sont évalués initialement à leur juste valeur et au coût amorti lors des évaluations ultérieures.

Les coûts de transaction sont inclus dans l'évaluation initiale des instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le résultat. Les coûts de transaction sont les coûts marginaux directement imputables à l'acquisition ou à l'émission d'un instrument financier et n'incluent pas les coûts internes d'administration.

Tous les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus.

16- Avantages du personnel

Régimes à cotisations définies

Les paiements à un régime à cotisations définies sont comptabilisés en charges lorsqu'elles sont encourues.

Provisions pour indemnités de départ en retraite

L'obligation nette du Groupe au titre de régimes à prestations définies est évaluée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures.

Ce montant est actualisé pour déterminer sa valeur actuelle, et minoré de la juste valeur des actifs du régime. Le taux d'actualisation est déterminé par référence au taux de marché des OAT à la date de clôture fondé sur les obligations d'entreprises de première catégorie. Les calculs sont effectués selon la méthode des unités de crédit projetées. L'ensemble des écarts actuariels est comptabilisé immédiatement en charges de la période.

17- Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque l'opération a été approuvée par le Groupe et a fait l'objet d'une communication.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, et est actualisé lorsque l'effet est significatif.

18- Produits

Produits des activités ordinaires

Les ventes de produits et de services sont évaluées à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des remises commerciales et des taxes relatives aux ventes.

Les ventes de biens sont comptabilisées dans le compte de résultat lors de la livraison des biens et du transfert de la propriété à l'acheteur qui en supporte les risques et les avantages.

Les produits provenant des prestations de services sont comptabilisés dans le compte de résultat en fonction du degré d'avancement de la prestation à la date de clôture, évalué par référence aux travaux effectués.

Subventions publiques

Les subventions publiques qui compensent des charges encourues par le Groupe sont comptabilisées de façon systématique en tant que produits dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle les charges ont été encourues.

Les subventions qui couvrent en totalité ou partiellement le coût d'un actif sont déduites de cet actif pour constituer son coût de revient.

La subvention est comptabilisée en produits sur la durée d'utilité de l'actif amortissable par l'intermédiaire d'une réduction de la charge d'amortissement.

19- Charges

Paiements au titre de contrats de location simple

Les paiements au titre d'un contrat de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat.

Les avantages reçus ou à recevoir pour le locataire sont comptabilisés en résultat selon la même règle d'étalement sur la durée du contrat.

Résultat financier

Le résultat financier net comprend les intérêts à payer sur les emprunts et les passifs de trésorerie, les intérêts à recevoir sur les placements, les profits et pertes de change et les profits et pertes sur les instruments financiers qui sont comptabilisés dans le compte de résultat.

20- Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend la charge ou le produit d'impôt exigible et la charge ou le produit d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas il est également comptabilisé en capitaux propres.

La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) n'est pas qualifiée d'impôt sur le résultat et n'entre pas dans le champ d'application de la norme IAS 12. Les contributions sont enregistrées en charge opérationnelle.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période et de tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes. Il est déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé :

- Le goodwill non déductible fiscalement ;
- La comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif qui n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable (sauf dans le cas d'un regroupement d'entreprises).

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Les actifs d'impôt différé sont réduits dans la mesure où il n'est plus désormais probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles, et lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par une même autorité fiscale et que le Groupe a l'intention de les régler sur la base de leur montant net.

21- Gestion du risque financier

D'une façon générale, le Groupe Exacompta Clairefontaine écarte toute opération financière à caractère complexe. Il reste cependant exposé à certains risques liés à l'utilisation d'instruments financiers dans le cadre de ses activités.

La gestion du risque est assurée par les unités opérationnelles dans le respect de la politique définie au niveau de la Direction générale.

Risques de marché

L'exposition aux risques de marché consiste essentiellement au risque de change et au risque de taux d'intérêt.

□ Risque de change

Le Groupe exerce ses activités à l'international mais se trouve peu exposé au risque de change en raison de l'implantation locale de ses principales filiales. Les risques liés aux transactions commerciales, libellées dans une monnaie autre que les monnaies fonctionnelles respectives des entités du Groupe, concernent principalement les achats de matières premières.

Pour gérer ce risque de change, le Groupe couvre environ 50 % des transactions futures anticipées dans chaque devise importante sur les trois mois à venir par des contrats d'options.

Les variations de taux de change n'ont aucun impact significatif sur le compte de résultat ou les capitaux propres au 31 décembre 2010.

□ Risque de taux d'intérêt

Le risque auquel le groupe est exposé provient des emprunts. Les emprunts initialement émis à taux variable exposent le Groupe au risque de variation des flux de trésorerie. Il adapte ses décisions de couverture de taux en fonction de l'évolution des taux d'intérêt et de ses encours de financement. A cette fin, des swaps de taux d'intérêt sont contractés.

Risque de liquidité

L'approche du Groupe pour gérer ce risque est de s'assurer qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, sans encourir de pertes inacceptables ni porter atteinte à sa réputation.

A cet effet, des financements à court terme (échéances de moins d'un an) sont mis en place pouvant être assurés par des billets de trésorerie ou des crédits spot rémunérés à taux fixe.

Le Groupe dispose par ailleurs d'une ligne de tirage, couvrant les échéances moyen et long terme.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

□ Créances clients et autres débiteurs

La concentration du risque de crédit n'est pas significative, il est réparti sur un grand nombre de clients. Le risque de défaillance par secteur d'activité et pays dans lequel les clients exercent leur activité est sans influence significative sur le risque de crédit.

Le Groupe a mis en place des outils de suivi des encours lui permettant de s'assurer que ses clients ont un historique de risque de crédit approprié. Les clients qui ne satisfont pas aux exigences en matière de solvabilité ne peuvent conclure des transactions avec le groupe que dans le cadre de paiements d'avance. Au surplus, le risque de crédit est limité par la souscription de contrats d'assurance-crédit.

Le Groupe détermine un niveau de dépréciation qui représente son estimation des pertes encourues relatives aux créances clients et autres débiteurs. Les pertes de valeur correspondent à des pertes spécifiques liées aux risques individualisés.

Les montants présentés au bilan sont nets des pertes de valeur comptabilisées.

□ Placements

Le Groupe limite son exposition au risque de crédit sur les placements, dépôts à court terme et autres instruments de trésorerie en souscrivant uniquement dans des titres liquides.

Les contreparties étant des banques de premier ordre, le Groupe ne s'attend pas à ce que certaines fassent défaut.

22- Information sectorielle

Basés sur l'organisation interne du Groupe, les segments opérationnels pour l'information financière sont définis par pôle de métier.

Les activités principales par pôle de métier sont les suivantes :

- Papier : production, finition et mise en format de papier
- Transformation : façonnage d'articles de papeterie, de bureau et de classement

Les opérations entre les différents pôles de métier sont réalisées à des conditions de marché.

Une information sectorielle par zone géographique est également présentée, ventilée pour le chiffre d'affaires par zone de commercialisation à la clientèle et pour les autres informations par zone d'implantation des sociétés consolidées.

Notes annexes aux comptes consolidés

1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Toutes les sociétés sont consolidées au 31 décembre 2010 suivant la méthode de l'intégration globale (I.G.).

Nom	Adresse	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation	N° de SIREN
EXACOMPTA CLAIREFONTAINE	88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE			Société mère	505 780 296
A.B.L.	132, Quai de Jemmapes 75010 PARIS	100	100	I.G.	622 033 124
A.F.A.	132, Quai de Jemmapes 75010 PARIS	100	100	I.G.	582 090 452
L'AGENDA MODERNE	144, Quai de Jemmapes 75010 PARIS	100	100	I.G.	552 097 347
CARTOREL	358, Avenue de Paris 79025 NIORT	100	100	I.G.	025 770 470
CFR Ile Napoléon	RD 52 68490 OTTMARSHEIM	100	100	I.G.	439 721 697
CHÂTELLES TRANSFORMATION	Route des Châtelles 88110 RAON L'ETAPE	100	100	I.G.	492 300 561
PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE	88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE	100	100	I.G.	402 965 297
CLAIREFONTAINE RHODIA	RD 52 68490 OTTMARSHEIM	100	100	I.G.	339 956 781
CLAIRCELL	ZI – rue de Chartres 28160 BROU	100	100	I.G.	432 357 358
COGIR	10, rue Beauregard 37110 CHATEAU RENAULT	100	100	I.G.	885 783 159
REGISTRES LE DAUPHIN	27, rue Georges Sand 38500 VOIRON	100	100	I.G.	055 500 953
DECOPATCH	6, rue Henri Becquerel 69740 GENAS	100	100	I.G.	400 210 449
EVERBAL	2, Route d'Avaux 02190 EVERGNICOURT	100	100	I.G.	542 091 194
EXACOMPTA	138, Quai de Jemmapes 75010 PARIS	100	100	I.G.	702 047 564
FACIMPRIM	15, rue des Ecluses Saint Martin 75020 PARIS	100	100	I.G.	702 027 665
INTERVAL EDITIONS	139-175, rue Jean Jacques Rousseau 92130 ISSY LES MOULINEAUX	100	100	I.G.	438 399 685

KERLUDE	6, rue Henri Becquerel 69740 GENAS	100	100	I.G.	437 350 416
LALO	138, Quai de Jemmapes 75010 PARIS	100	100	I.G.	572 016 814
LAVIGNE	139-175, rue Jean Jacques Rousseau 92130 ISSY LES MOULINEAUX	100	100	I.G.	332 346 444
MAILDOR PRODUCTION	6, rue Henri Becquerel 69740 GENAS	100	100	I.G.	562 078 519
PAPETERIE DE MANDEURE	14, rue de la Papeterie 25350 MANDEURE	100	100	I.G.	339 310 807
MANUCLASS	ZI d'Etriché 49500 SEGRE	100	100	I.G.	318 110 665
PELLISSIER MI	ZI – rue de Chartres 28160 BROU	100	100	I.G.	490 846 763
EDITIONS QUO VADIS	14, rue du Nouveau Bêle 44470 CARQUEFOU	100	100	I.G.	054 807 748
IMPRIMERIE RAYNARD	6, rue de la Peltière – 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE	100	100	I.G.	659 200 786
ROLFAX	ZI route de Montdidier 60120 BRETEUIL	100	100	I.G.	432 030 088
PAPETERIES SILL	Rue du Moulin 62570 WIZERNES	100	100	I.G.	085 650 141
BRAUSE Produktion	D – 51149 KÖLN	100	100	I.G.	
EXACLAI R GmbH (Allemagne)	D – 51149 KÖLN	100	100	I.G.	
RODECO	D – 51149 KOLN	100	100	I.G.	
MAKANE BOUSKOURA	Parc industriel de Bouskoura, lot n°4 20180 BOUSKOURA	100	100	I.G.	
CLAIR MAROC	Parc industriel de Bouskoura, lot n°4 20180 BOUSKOURA	100	100	I.G.	
PUBLIDAY MULTIDIA	Parc industriel de Bouskoura, lot n°4 20180 BOUSKOURA	100	100	I.G.	
ERNST STADELMANN	Bahnhofstrasse 8 A – 4070 EFERDING	99	99	I.G.	
EXACLAI R (Espagne)	E – 08110 MONTCADA Y REIXAC	100	100	I.G.	
EXACLAI R (Belgique)	249, Boulevard de l'Humanité B – 1620 DROGENBOS	100	100	I.G.	
EXACLAI R IRELAND	9, Cedar Drive – Millfarm DUNBOYNE	100	100	I.G.	
EXACLAI R Inc (Etats-Unis)	143 west, 29th street USA – NEW YORK	100	100	I.G.	
EXACLAI R POLSKA	Ul lesnà 23 – Kotowice PL – 55-011 SIECHNICE	100	100	I.G.	
EXACLAI R Ltd (Grande Bretagne)	Oldmedows Road KING'S LYNN, Norfolk PE30 4LW	100	100	I.G.	

QUO VADIS International Ltd	1055, rue Begin – Ville Saint Laurent QUEBEC H4R 1V8	100	100	I.G.	
QUO VADIS Italia Srl	19 via Roberto Lepetit I – 20124 MILANO	100	100	I.G.	
QUO VADIS Japon Co Ltd	Sangenjaya Combox 4F 1–32–3 Kamjuma Setagaya-Ku, TOKYO	100	100	I.G.	
QUO VADIS Polonia Spzoo	Ul Oeniadeckich 18 60–773 POZNAN	100	100	I.G.	
QUO VADIS Editions Inc	120, Elmview Avenue HAMBURG, NY 14075–3770	100	100	I.G.	
CLAIREFONTAINE RHODIA Ltd	Crest House, 7 Highfield Road Edgbaston, BIRMINGHAM	100	100	I.G.	
SCHUT	Kabeljauw 2 NL – 6866 HEELSUM	100	100	I.G.	

Mouvements affectant le périmètre de consolidation	
Entrées – acquisitions	Sorties
<ul style="list-style-type: none"> Néant 	<ul style="list-style-type: none"> PAPETERIES VERILHAC FRERES – Transmission universelle de patrimoine le 30 juin KÖHLER – Fusion le 30 novembre IMPRIMERIE GIRAULT MORIN – Transmission universelle de patrimoine le 31 décembre CALENDRIERS JEAN LAVIGNE – Transmission universelle de patrimoine le 31 décembre EDITIONS GRAFOCARTE – Transmission universelle de patrimoine le 31 décembre

Les effets des mouvements de périmètre sont détaillés dans les informations sur le bilan et le compte de résultat ci-après.

2. INFORMATIONS SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDES

2.1 Actifs non courants

2.1.1 Immobilisations incorporelles

Droits d'émission de gaz à effet de serre

Les quotas d'émission de gaz à effet de serre sont comptabilisés à la valeur constatée sur le marché d'échange à la date de leur réception.

Le montant net des droits d'émission de gaz à effet de serre inscrit à l'actif s'élève à 1 216 K€ au 31 décembre 2010.

Marques

Dans le poste « concessions, brevets, licences » figurent des marques pour un montant global de 8 855 K€.

Une perte de valeur de 150 K€ a été enregistrée dans les comptes 2010 en application des règles et méthodes décrites au paragraphe 8 de la Présentation des états financiers consolidés.

Goodwills

Les principaux goodwills enregistrés concernent 6 filiales au 31 décembre 2010.

Un goodwill a été inscrit en 2010 suite à l'acquisition d'un fonds de commerce pour un montant de 100 K€.

Une perte de valeur de 800 K€ a été enregistrée dans les comptes 2010 en application des règles et méthodes décrites au paragraphe 8 de la Présentation des états financiers consolidés.

L'information sectorielle présente la répartition des goodwills par secteurs d'activités et géographiques.

2.1.2 Immobilisations corporelles

La durée d'utilité des principales immobilisations corporelles a fait l'objet d'une revue dans le Groupe. Aucune modification de durée d'utilité conduisant à un changement significatif d'estimation comptable n'a été identifiée sur la période.

Contrats de location financement agrégés dans les tableaux correspondants

en K€	31/12/2010	31/12/2009
Immobilisations corporelles	16 559	16 816
Terrains	53	53
Constructions	5 661	5 918
Installations techniques, mat et outillages industriels	10 845	10 845
Amortissements	12 378	11 565
Cumulés à l'ouverture	11 565	11 083
Dotation de la période	813	930
Cession SCI de Pen Hoat		-448
Emprunts	124	127

2.1.3 Actifs financiers

Les titres de participation non consolidés ainsi que les autres titres immobilisés sont valorisés au coût d'acquisition à défaut de juste valeur fiable. Leur évaluation tient compte de leur valeur d'utilité et de leur actif net comptable.

Les créances rattachées aux participations et les autres immobilisations financières sont évaluées au coût amorti. La juste valeur est égale à la valeur comptable.

2.1.4 Immobilisations incorporelles

Au 31 décembre 2010, en K€	Goodwills	Concessions, brevets, licences et droits similaires	Autres	Total
Valeur brute à l'ouverture	17 041	21 665	1 677	40 383
Acquisitions	100	2 597	385	3 082
Cessions		-171	-12	-183
Variations de périmètre				
Ecart de conversion		13	29	42
Transferts et autres mouvements		-1 354	-132	-1 486
Valeur brute à la clôture	17 141	22 750	1 947	41 838
Amortissements et dépréciations à l'ouverture	4 663	9 412	1 078	15 153
Cessions		-135	-12	-147
Variations de périmètre				
Amortissements		1 212	226	1 438
Dépréciations	800			800
Reprises			-10	-10
Ecart de conversion		11	24	35
Transferts et autres mouvements		78		78
Amortissements et dépréciations à la clôture	5 463	10 578	1 306	17 347
Valeur nette comptable à l'ouverture	12 378	12 253	599	25 230
Valeur nette comptable à la clôture	11 678	12 172	641	24 491

Au 31 décembre 2009, en K€	Goodwills	Concessions, brevets, licences et droits similaires	Autres	Total
Valeur brute à l'ouverture	16 767	22 338	1 762	40 867
Acquisitions	346	2 473	319	3 138
Cessions		-587	-355	-942
Variations de périmètre		-13	-15	-28
Ecart de conversion		8	-10	-2
Transferts et autres mouvements	-72	-2 554	-24	-2 650
Valeur brute à la clôture	17 041	21 665	1 677	40 383
Amortissements et dépréciations à l'ouverture	2 657	8 903	1 153	12 713
Cessions		-418	-303	-721
Variations de périmètre		27	-3	24
Amortissements		925	254	1 179
Dépréciations	2 006			2 006
Reprises		-32	-15	-47
Ecart de conversion		7	-8	-1
Transferts et autres mouvements				
Amortissements et dépréciations à la clôture	4 663	9 412	1 078	15 153
Valeur nette comptable à l'ouverture	14 110	13 435	609	28 154
Valeur nette comptable à la clôture	12 378	12 253	599	25 230

2.1.5 Immobilisations corporelles

Au 31 décembre 2010, en K€	Terrains et constructions	Installations techniques et machines	Autres immos corporelles	Acomptes et immos en cours	Total
Valeur brute à l'ouverture	126 282	345 282	27 856	7 960	507 380
Acquisitions	1 507	10 327	1 317	15 841	28 992
Cessions	-4 106	-8 457	-1 377		-13 940
Variations de périmètre					
Ecart de conversion	300	434	112		846
Transferts et autres mouvements	2 192	9 759	330	-15 016	-2 735
Valeur brute à la clôture	126 175	357 345	28 238	8 785	520 543
Amortissements et dépréciations à l'ouverture	62 716	216 166	21 770	14	300 666
Cessions	-2 991	-7 585	-1 324		-11 900
Variations de périmètre					
Amortissements	4 067	17 280	2 098		23 445
Dépréciations					
Reprises		-516	-88	-14	-618
Ecart de conversion	97	363	95		555
Transferts et autres mouvements	-19	-2 189	-22		-2 230
Amortissements et dépréciations à la clôture	63 870	223 519	22 529	0	309 918
Valeur nette comptable à l'ouverture	63 566	129 116	6 086	7 946	206 714
Valeur nette comptable à la clôture	62 305	133 826	5 709	8 785	210 625

Au 31 décembre 2009, en K€	Terrains et constructions	Installations techniques et machines	Autres immos corporelles	Acomptes et immos en cours	Total
Valeur brute à l'ouverture	125 119	336 854	27 479	6 251	495 703
Acquisitions	2 926	13 800	1 288	7 846	25 860
Cessions	-1 576	-11 802	-1 006		-14 384
Variations de périmètre	-1 186	926	73		-187
Ecart de conversion	143	353	62		558
Transferts et autres mouvements	856	5 151	-40	-6 137	-170
Valeur brute à la clôture	126 282	345 282	27 856	7 960	507 380
Amortissements et dépréciations à l'ouverture	59 599	209 027	20 564	14	289 204
Cessions	-1 299	-10 547	-868		-12 714
Variations de périmètre	-272	745	70		543
Amortissements	4 661	17 364	2 037		24 062
Dépréciations					
Reprises	-8	-746	-85		-839
Ecart de conversion	35	323	52		410
Transferts et autres mouvements					
Amortissements et dépréciations à la clôture	62 716	216 166	21 770	14	300 666
Valeur nette comptable à l'ouverture	65 520	127 827	6 915	6 237	206 499
Valeur nette comptable à la clôture	63 566	129 116	6 086	7 946	206 714

2.1.6 Actifs financiers

Au 31 décembre 2010, en K€	Participations non consolidées	Créances rattachées aux participations	Prêts	Autres créances	Total
Valeur brute à l'ouverture	1 368	417	1 254	1 559	4 598
Acquisitions	899		212	935	2 046
Cessions	-420			-7	-427
Variations de périmètre					
Ecart de conversion				32	32
Transferts et autres mouvements		-417	-190	-890	-1 497
Valeur brute à la clôture	1 847	0	1 276	1 629	4 752
Dépréciations à l'ouverture	1 358	417	383	3	2 161
Acquisitions / cessions					
Variations de périmètre					
Dépréciations				27	27
Reprises	-420	-417			-837
Ecart de conversion					
Transferts et autres mouvements					
Dépréciations à la clôture	938	0	383	30	1 351
Valeur nette comptable à l'ouverture	10	0	871	1 556	2 437
Valeur nette comptable à la clôture	909	0	893	1 599	3 401

Au 31 décembre 2009, en K€	Participations non consolidées	Créances rattachées aux participations	Prêts	Autres créances	Total
Valeur brute à l'ouverture	1 398	417	950	1 606	4 371
Acquisitions			135	108	243
Cessions	-145				-145
Variations de périmètre	115		380	3	498
Ecart de conversion				-8	-8
Transferts et autres mouvements			-211	-150	-361
Valeur brute à la clôture	1 368	417	1 254	1 559	4 598
Dépréciations à l'ouverture	1 388	417	8	4	1 817
Acquisitions / cessions					
Variations de périmètre					
Dépréciations	50		375	2	427
Reprises	-80			-3	-83
Ecart de conversion					
Transferts et autres mouvements					
Dépréciations à la clôture	1 358	417	383	3	2 161
Valeur nette comptable à l'ouverture	10	0	942	1 602	2 554
Valeur nette comptable à la clôture	10	0	871	1 556	2 437

Les autres créances sont principalement composées de dépôts et cautionnements qui s'élèvent à 1 285 K€ au 31 décembre 2010 contre 1 239 K€ au 31 décembre 2009.

2.1.7 Tableau des échéances des autres actifs financiers

Au 31 décembre 2010, en K€	- de 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total
Créances rattachées à des participations				0
Prêts	499	221	556	1 276
Autres immobilisations financières	1 224	80	325	1 629
Immobilisations et créances financières	1 723	301	881	2 905

Au 31 décembre 2009, en K€	- de 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total
Créances rattachées à des participations	417			417
Prêts	532	198	524	1 254
Autres immobilisations financières	1 123	54	382	1 559
Immobilisations et créances financières	2 072	252	906	3 230

2.2 Actifs courants

2.2.1 Stocks par nature

Au 31 décembre 2010, en K€	Matières premières	En-cours	Produits intermédiaires et finis	Total
Valeur brute à l'ouverture	49 269	13 022	89 682	151 973
Variation	7 703	3 210	7 721	18 634
Valeur brute à la clôture	56 972	16 232	97 403	170 607
Dépréciations à l'ouverture	4 203	692	8 581	13 476
Dotations	4 207	579	6 782	11 568
Reprises	-3 851	-649	-8 197	12 697
Ecarts de conversion et autres mouvements	3	-12	26	17
Dépréciations à la clôture	4 562	610	7 192	12 364
Valeur nette comptable à l'ouverture	45 066	12 330	81 101	138 497
Valeur nette comptable à la clôture	52 410	15 622	90 211	158 243

Au 31 décembre 2009, en K€	Matières premières	En-cours	Produits intermédiaires et finis	Total
Valeur brute à l'ouverture	54 671	14 707	102 516	171 894
Variation	-5 402	-1 685	-12 834	-19 921
Valeur brute à la clôture	49 269	13 022	89 682	151 973
Dépréciations à l'ouverture	4 042	612	9 304	13 958
Dotations	3 941	677	7 986	12 604
Reprises	-3 743	-597	-8 796	-13 136
Ecarts de conversion et autres mouvements	-37		87	50
Dépréciations à la clôture	4 203	692	8 581	13 476
Valeur nette comptable à l'ouverture	50 629	14 095	93 212	157 936
Valeur nette comptable à la clôture	45 066	12 330	81 101	138 497

2.2.2 Dépréciation des autres actifs courants

en K€	Dépréciations à l'ouverture	Dotations	Reprises	Autres variations	Dépréciations à la clôture
Créances clients	5 272	1 587	-3 190	11	3 680
Autres créances	810	225	-28		1 007
Total	6 082	1 812	-3 218	11	4 687

Tableau des échéances des créances clients et autres créances

en K€	- de 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total
Clients et comptes rattachés	103 809	258		104 067
Créances fiscales et sociales	9 729			9 729
Comptes courants débiteurs	753	174		927
Débiteurs divers	2 334			2 334
Charges constatées d'avance	2 481			2 481
Actifs courants	119 106	432		119 538
Dépréciation				4 687
Créances clients et autres créances au bilan				114 851

2.2.3 Valeurs mobilières de placement

La valeur au bilan des valeurs mobilières de placement, soit 33 646 K€, correspond à la valeur de marché au 31 décembre 2010. La juste valeur est égale à la valeur comptable.

2.3 Capitaux propres

Le capital de la société mère est composé de 1 131 480 actions de 4 Euros, soit 4 525 920 €, sans variation sur l'exercice. Un droit de vote double est attribué à chaque action entièrement libérée pour laquelle est justifiée une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

Aucune politique particulière de gestion du capital n'est mise en œuvre par le Groupe.

Les ETABLISSEMENTS CHARLES NUSSE détiennent 80,46 % du capital.

2.4 Impôts différés

Les principaux retraitements source d'imposition différée concernent les provisions réglementées, les crédits baux, les subventions publiques, les marques, les profits internes sur stocks et des provisions.

La variation des impôts différés au bilan s'élève à 642 K€ (augmentation de l'impôt différé passif net). La variation de l'impôt différé enregistrée au compte de résultat s'élève à 661 K€ (charge d'impôt différé).

La preuve d'impôt est présentée au paragraphe 2.10.

Tableau de variation des impôts différés

en K€	A la clôture	A l'ouverture	Variation
Impôts différés actifs	393	369	24
Impôts différés passifs	28 812	28 146	666
Impôt différé net	28 419	27 777	642

2.5 Provisions

Les provisions se répartissent de la manière suivante :

en K€	Provisions à l'ouverture	Dotations	Reprises	Provisions non utilisées	Autres variations	Provisions à la clôture
Provisions pour pensions et obligations similaires	12 530	3 042	-719	-191	166	14 828
Autres provisions non courantes	595	167	-601			161
Provisions non courantes	13 125	3 209	-1 320	-191	166	14 989
Provisions pour risques	1 356	3 001	-1 141	-88	3	3 131
Autres provisions pour charges	1 169	213	-409	-44	-136	793
Provisions courantes	2 525	3 214	-1 550	-132	-133	3 924

Les autres provisions non courantes concernent des restructurations mise en œuvre dans des filiales.

Les provisions pour pensions et obligations similaires comprennent essentiellement les provisions pour indemnités de départ en retraite et sont calculées à chaque clôture.

Elles sont évaluées, charges sociales incluses, avec les principaux paramètres suivants :

- probabilité de prise de retraite dans l'entreprise, turnover, mortalité
- évolution des salaires
- actualisation du montant obtenu au taux de 3,39 %

Les montants versés à des organismes d'assurance sont déduits de la provision.

Variation nette de la provision pour pensions et obligations similaires

en K€	31/12/2010
Engagement à l'ouverture	12 530
Coût des services rendus	948
Coût financier	670
Gains et pertes actuariels	680
→ Dont variations actuarielles	1 093
→ Dont nouvelles entrées	162
→ Dont sorties de l'exercice	-575
Engagement à la clôture	14 828

L'engagement comptabilisé couvre les obligations au titre du régime applicable aux sociétés françaises pour 11 671 K€ et des régimes applicables aux sociétés étrangères pour 3 157 K€.

2.6 Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Tableau du risque de liquidité

en K€	- de 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total
Emprunts auprès des Ets de Crédit	67	67		134
Dettes financières diverses	250	634	198	1 082
Dettes financières locations-financements	124			124
Concours bancaires	39 411			39 411
Sous total	39 852	701	198	40 751
Comptes courants créditeurs	746		20 000	20 746
Intérêts courus				
Total	40 598	701	20 198	61 497
<i>Intérêts estimés jusqu'à l'échéance</i>				81

- Dont dettes courantes 40 598 K€
- Dont dettes non courantes 20 899 K€

Les dettes financières souscrites auprès des établissements de crédit au 31 décembre 2010 sont intégralement libellées en euros et portent intérêt selon des taux variables.

Toutes les opérations de financement tant à court terme qu'à moyen et long terme sont indexées sur l'Euribor de la durée de financement augmenté d'une marge comprise entre 0,25 % et 0,45%. La juste valeur des dettes financières est égale à la valeur comptable.

2.7 Programmes d'émissions & instruments financiers

Billets de trésorerie et crédits spot

Le financement des besoins court terme est couvert par des billets de trésorerie émis par Exacompta Clairefontaine et des crédits spot. Ils sont rémunérés à un taux fixe déterminé au moment de l'émission ou de la souscription et ont une durée maximale de 365 jours.

Le montant enregistré dans le poste « Partie à court terme des dettes portant intérêt » s'élève à 32 000 K€ à la clôture pour un plafond d'encours autorisé de 125 000 K€.

Ligne de tirage

Elle est négociée auprès de plusieurs banques pour un montant maximal de 155 000 K€ et couvre des échéances d'une durée maximale de 4 ans. Le Groupe n'a pas recours à cette ligne de tirage à la clôture de l'exercice 2010 et aucun montant n'est inscrit à ce titre dans le poste « Dettes portant intérêt ».

Les financements long terme peuvent faire l'objet d'emprunts négociés.

Instruments financiers

Le groupe utilise des produits dérivés principalement à des fins de couverture contre les risques de taux. Quant aux opérations relatives à la couverture contre les risques de change, elles sont non significatives.

La juste valeur des instruments financiers est fournie par les établissements financiers auprès desquels ils sont souscrits.

La variation de juste valeur comptabilisée dans les produits s'élève à 254 K€.

Risques de taux d'intérêts

Afin de se protéger contre les variations de taux d'intérêts, le groupe a mis en place des couvertures sous forme de contrats d'échange de taux, de SWAP, de CAP, de FLOOR.

Les types d'instruments qui peuvent être utilisés, ainsi que les niveaux de risques maximaux encourus sont déterminés par la direction générale. Le risque est contrôlé quotidiennement.

Une variation des taux d'intérêt de 1 point (100 points de base bancaire) aurait un impact de 109 K€ sur le résultat au 31 décembre 2010.

Portefeuille d'instruments financiers

Maturité résiduelle en K€	- de 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total
Swaps de taux	5 378	17 588	825	23 791
Achats de Cap	186	1		187
Ventes de Floor	93	1		94
Total	5 657	17 590	825	24 072

2.8 Autres dettes courantes

en K€	31/12/2010	31/12/2009
Avances et acomptes reçus	382	418
Dettes fiscales et sociales	33 530	34 608
Fournisseurs d'immobilisations	2 759	2 068
Dettes diverses	10 553	9 326
Produits constatés d'avance	114	72
Instruments financiers dérivés	1 112	1 366
Total	48 450	47 858

La juste valeur des instruments dérivés est égale à la valeur comptable.

2.9 Engagements hors bilan

➤ Quotas d'émission de gaz à effet de serre

Le montant des engagements reçus est évalué par référence à la valeur constatée sur le marché d'échange.

Les engagements sur la durée résiduelle du plan d'allocation correspondent au cumul des allocations annuelles restant à obtenir valorisées au cours constaté sur le marché d'échange en fin de période. Le groupe n'attend pas de déficit global sur l'ensemble du plan.

Les quotas à restituer sont évalués conformément aux principes décrits dans la note 8 de présentation des états financiers consolidés.

en K€	31/12/2010	31/12/2009
<i>Droits d'émission de gaz à effet de serre</i>		
• Engagements donnés – restitution	1 195	1 000
• Engagements reçus – solde des allocations de la période	20	41
• Engagements reçus – allocations annuelles à obtenir	3 642	4 899

➤ Cautions et garanties

Exacompta Clairefontaine est caution solidaire au bénéfice de la société Exeltium pour toutes les obligations de paiement au titre des achats de blocs d'énergie électrique souscrits par Papeteries de Clairefontaine.

2.10 Impôt sur les bénéfices – Preuve d’impôt

en K€	31/12/2010	31/12/2009
Résultat de l'ensemble consolidé hors dépréciation des goodwill	3 186	4 453
Dépréciation des goodwill	800	2 006
Impôts sur les bénéfices	3 052	5 037
Impôts différés	661	550
Base fiscale consolidée	7 699	12 046
Taux d'impôt en vigueur Sté mère	33.33 %	33.33 %
Charge d'impôt théorique	2 566	4 015
Résultats déficitaires des sociétés fiscalement non intégrées		150
Actifs d'impôts non retenus sur les sociétés étrangères	300	781
Différences de taux d'imposition	-105	446
Décalage d'imposition	676	154
Débets et crédits d'impôt	333	
Autres impacts	-57	41
Charge d'impôt effective	3 713	5 587

Impôts sur les bénéfices	3 052	5 037
Impôts différés	661	550
Charge d'impôt dans les comptes consolidés à la clôture	3 713	5 587

2.11 Effectif du groupe et avantages au personnel

Effectif moyen	31/12/2010	31/12/2009
Cadres	446	468
Employés	803	804
Ouvriers et autres salariés	1 981	2 027
Total	3 230	3 299

Charges comptabilisées au titre des régimes à cotisations définies (en K€)	39 656	40 779
--	--------	--------

2.12 Produits et charges financiers

en K€	31/12/2010	31/12/2009
Participations & produits des autres immos financières	20	52
Revenus des autres créances et VMP	326	193
Autres produits financiers	249	896
Instruments financiers	254	–
Reprises sur provisions et dépréciations	448	91
Différences de change	3 040	1 841
Produits nets sur cession de VMP	37	82
Total des produits financiers	4 374	3 155
Dotation aux provisions et dépréciations	261	975
Intérêts et charges financiers	1 011	914
Frais financiers sur locations-financements	5	41
Différences de change	2 008	1 729
Autres charges financières	849	671
Instruments financiers		272
Charges nettes sur cession de VMP		3
Total des charges financières	4 134	4 605

2.13 Parties liées

- Les comptes consolidés incluent des opérations effectuées par le groupe avec les Etablissements Charles Nusse.

en K€	31/12/2010	31/12/2009
<u>Bilan</u>		
Dettes portant intérêts : compte courant	20 000	30 000
Partie à court terme des dettes portant intérêt	700	1 200
<u>Compte de résultat</u>		
Charges financières	189	410
Redevances	1 194	1 194
Locations	3 313	3 374

Les sociétés du Groupe bénéficient de l'animation effectuée par les Etablissements Charles Nusse et versent une redevance égale à 0,6 % de la valeur ajoutée de l'exercice précédent.

➤ Rémunération des organes d'administration et de direction :

Le montant global des rémunérations directes et indirectes de toutes natures perçues par l'ensemble des dirigeants du Groupe s'élève à 1 618 K€.

Il n'y a pas d'autres avantages alloués aux dirigeants du Groupe en dehors des engagements de retraite calculés selon les règles applicables à l'ensemble des salariés.

Les rémunérations allouées aux membres du Conseil d'administration au titre des jetons de présence s'élèvent à 60 K€ en 2010, dans le cadre de la décision de l'Assemblée générale des actionnaires du 27 mai 2010.

2.14 Honoraires des commissaires aux comptes

Information sur le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat consolidé de l'exercice en application des articles R123-198 et R233-14 du Code de commerce, en séparant les honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes consolidés de ceux facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes consolidés.

en K€	31/12/2010	31/12/2009
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	791	805
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service liées	–	–

3. INFORMATION SECTORIELLE

➤ Information sectorielle par activité – 31/12/2010

en K€	Papier	Transformation	Opérations inter-secteurs	Total
-------	--------	----------------	---------------------------	-------

Compte de résultat sectoriel

Chiffre d'affaires	256 279	385 728	-104 567	537 440
Amortissements nets des reprises	11 372	12 476	-12	23 836
Dépréciations et provisions	1 189	-706		483
Résultat opérationnel (hors goodwill)	-459	7 964	-46	7 459
Dépréciation des goodwill		800		800

Actifs sectoriels

Immobilisations incorporelles et corporelles nettes	116 676	106 762		223 438
<i>Dont investissements</i>	19 978	11 995		31 973
Goodwills		11 678		11 678
Créances client	38 771	88 523	-26 907	100 387
Autres actifs affectés	60 031	116 415	-1 878	174 568
<i>Actifs non affectés</i>				2 028
Total des actifs	215 478	323 378	-28 785	512 099

Passifs sectoriels

Provisions	698	3 226		3 924
Autres passifs affectés	40 591	83 468	-26 991	97 068
<i>Passifs non affectés</i>				0
Total des passifs	41 289	86 694	-26 991	100 992

➤ Information sectorielle par zone géographique – 31/12/2010

en K€	France	Zone Europe	Hors Europe	Total
-------	--------	-------------	-------------	-------

Chiffre d'affaires	351 453	158 961	27 026	537 440
--------------------	---------	---------	--------	---------

Immobilisations incorporelles et corporelles nettes	210 510	8 206	4 722	223 438
<i>Dont investissements</i>	29 671	1 301	1 001	31 973
Goodwills	11 678			11 678
Créances client	82 372	15 387	2 628	100 387
Autres actifs affectés	159 171	8 824	6 573	174 568
<i>Actifs non affectés</i>				2 028
Total des actifs	463 731	32 417	13 923	512 099

➤ Information sectorielle par activité – 31/12/2009

en K€	Papier	Transformation	Opérations inter-secteurs	Total
-------	--------	----------------	---------------------------	-------

Compte de résultat sectoriel

Chiffre d'affaires	246 772	381 863	-97 942	530 693
Amortissements nets des reprises	10 957	13 402	-3	24 356
Dépréciations et provisions	2 115	320		2 435
Résultat opérationnel (hors goodwill)	13 532	-387	351	13 496
Dépréciation des goodwill		2 006		2 006

Actifs sectoriels

Immobilisations incorporelles et corporelles nettes	110 466	109 100		219 566
<i>Dont investissements</i>	18 227	10 425		28 652
Goodwills		12 378		12 378
Créances client	36 982	90 764	-20 753	106 993
Autres actifs affectés	47 040	107 953	-2 057	152 936
<i>Actifs non affectés</i>				611
Total des actifs	194 488	320 195	-22 810	492 484

Passifs sectoriels

Provisions	796	1 729		2 525
Autres passifs affectés	37 201	76 155	-21 110	92 246
<i>Passifs non affectés</i>				3 940
Total des passifs	37 997	77 884	-21 110	98 711

➤ Information sectorielle par zone géographique – 31/12/2009

en K€	France	Zone Europe	Hors Europe	Total
-------	--------	-------------	-------------	-------

Chiffre d'affaires	349 821	157 824	23 048	530 693
--------------------	---------	---------	--------	---------

Immobilisations incorporelles et corporelles nettes	206 197	9 400	3 969	219 566
<i>Dont investissements</i>	26 533	1 179	940	28 652
Goodwills	12 078	300		12 378
Créances client	88 994	15 406	2 593	106 993
Autres actifs affectés	139 750	8 284	4 902	152 936
<i>Actifs non affectés</i>				611
Total des actifs	447 019	33 390	11 464	492 484

Exacompta Clairefontaine S.A.

Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés



Résolutions présentées à l'Assemblée Générale Ordinaire

SEREC AUDIT
Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris
21 rue Leriche
75015 PARIS

BATT AUDIT
Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Nancy
25 rue du Bois de la Champelle
54500 VANDOEUVRE LES NANCY

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2010

EXACOMPTA CLAIREFONTAINE S.A.

Société Anonyme

88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2010

EXACOMPTA CLAIREFONTAINE S.A.

88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société EXACOMPTA CLAIREFONTAINE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La valeur des « goodwill » et des marques fait l'objet d'un suivi, et le cas échéant, d'une dépréciation, selon les modalités décrites dans la note 8 de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nous avons apprécié les données et hypothèses utilisées à ce titre et vérifié que la note 8 de l'annexe donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris et Vandœuvre-lès-Nancy, le 22 avril 2011

Les commissaires aux comptes,

SEREC AUDIT

BATT AUDIT

Benoit GRENIER

Pascal FRANCOIS

RESOLUTIONS PRESENTEES

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 MAI 2011

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu le Conseil d'Administration et les Commissaires aux Comptes dans la lecture de leurs rapports respectifs, l'Assemblée approuve ces rapports dans toute leur teneur, ainsi que les opérations qui y sont visées, en même temps que les comptes sociaux arrêtés à la date du 31 décembre 2010.

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir entendu le Conseil d'Administration et les Commissaires aux Comptes dans la lecture de leurs rapports respectifs, l'Assemblée approuve ces rapports dans toute leur teneur, ainsi que les opérations qui y sont visées, en même temps que les comptes consolidés arrêtés à la date du 31 décembre 2010.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide, sur la proposition du Conseil d'Administration, de répartir et d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

Bénéfice de l'exercice 2010	3 261 153,44 €
Affecté à titre de :	
* Premier dividende	226 296,00 €
* Second dividende	<u>905 184,00 €</u>
Total des dividendes	1 131 480,00 €
* Affectation au report à nouveau	629 673,44 €
* Affectation aux autres réserves	<u>1 500 000,00 €</u>
TOTAL AFFECTE	3 261 153,44 €

Comme le capital social de la société est divisé en 1 131 480 actions, chacune de ces actions percevrait un dividende total de 1 €.

Le tableau suivant rappelle les dividendes qui ont été versés au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Dividende	Nombre d'actions
2007	2,00	1 131 480
2008	1,80	1 131 480
2009	1,80	1 131 480

L'Assemblée Générale décide également, sur la proposition du Conseil d'Administration, de prélever un montant de 798 671,52 € du compte de réserve légale pour affectation aux autres réserves.

L'Assemblée constate que, suite à cette décision le montant de la réserve légale s'élève à 452 592,00 €, soit 1/10^{ème} du capital social, montant requis par les statuts.

QUATRIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, l'Assemblée Générale prend acte de l'absence sur l'exercice 2010 d'opérations relevant de l'article L.225-38 du Code de Commerce.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus aux Administrateurs pour leur gestion durant l'exercice écoulé, et statuant sur la proposition du Conseil d'Administration fixe à 60 000 € le montant des jetons de présence qui seront versés aux Administrateurs de la société en 2011.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale statuant sur la proposition du Conseil d'Administration renouvelle le mandat de Monsieur Jean-Marie NUSSE, demeurant 19 rue de l'Abbaye à ETIVAL CLAIREFONTAINE 88480, comme administrateur de la société.

Ce mandat, valable pour une période de 6 ans, prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale à laquelle seront soumis les comptes de l'exercice 2016.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale statuant sur la proposition du Conseil d'Administration renouvelle le mandat de Monsieur Dominique DARIDAN, demeurant 14 rue des Saussaies à PARIS 75008, comme administrateur de la société.

Ce mandat, valable pour une période de 6 ans, prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale à laquelle seront soumis les comptes de l'exercice 2016.

